



LE PRÉSIDENT TEBBOUNE L'ANNONCE :
L'ALGÉRIE N'ENVERRA PLUS DE MALADES POUR DES SOINS EN FRANCE

Lire en page 3

L'EXPRESS

AKLI OURAD À L'EXPRESS :

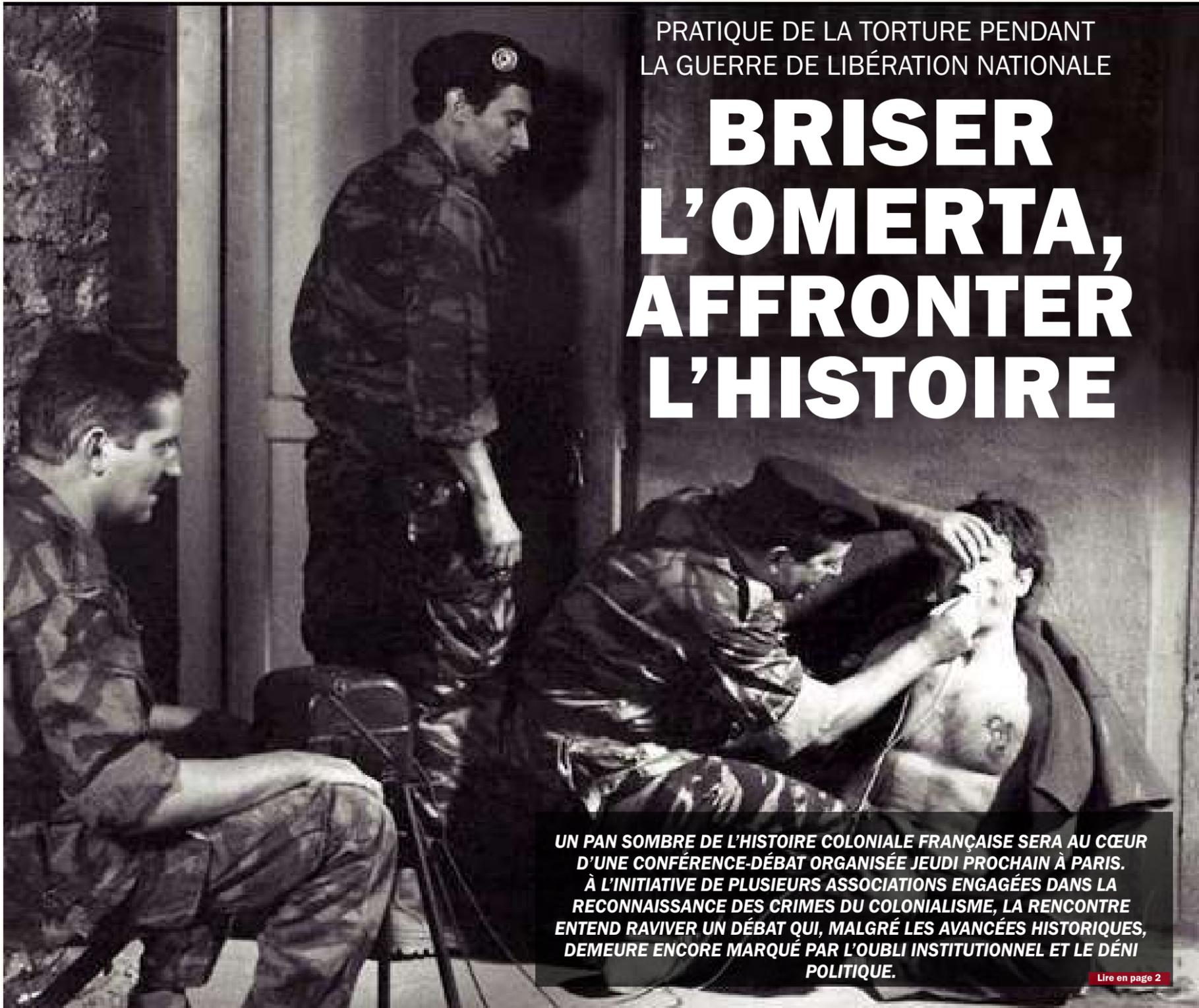
LE QUOTIDIEN PALESTINIEN EST RYTHMÉ « PAR LA PEUR ET LA RÉPRESSION »

P.15

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // LUNDI 3 FEVRIER 2025 // N°1003 // PRIX 20 DA

PRATIQUE DE LA TORTURE PENDANT LA GUERRE DE LIBÉRATION NATIONALE

BRISER L'OMERTA, AFFRONTER L'HISTOIRE



UN PAN SOMBRE DE L'HISTOIRE COLONIALE FRANÇAISE SERA AU CŒUR D'UNE CONFÉRENCE-DÉBAT ORGANISÉE JEUDI PROCHAIN À PARIS. À L'INITIATIVE DE PLUSIEURS ASSOCIATIONS ENGAGÉES DANS LA RECONNAISSANCE DES CRIMES DU COLONIALISME, LA RENCONTRE ENTEND RAVIVER UN DÉBAT QUI, MALGRÉ LES AVANCÉES HISTORIQUES, DEMEURE ENCORE MARQUÉ PAR L'OUBLI INSTITUTIONNEL ET LE DÉNI POLITIQUE.

Lire en page 2

Photo: D.R.

RABAT EXPULSE UNE DÉLÉGATION BASQUE, VENUE ÉVALUER LA SITUATION DES DROITS DE L'HOMME AU SAHARA OCCIDENTAL

QUE VEUT CACHER LE MAROC ?

P.4

EXPLOSIONS NUCLÉAIRES RÉALISÉES

DES CRIMES IMPRESCRIPTIBLES

P.2



AFRICA PROSPERITY DIALOGUES 2025



INTÉGRATION AFRICAINE

L'ALGÉRIE AUX AVANT-POSTES DU SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT CONTINENTAL

L'ALGÉRIE RESTE AUX AVANT-POSTES DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'INTÉGRATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE EN AFRIQUE. ALGER, QUI A TOUJOURS ÉTÉ UN ACTEUR CLÉ DE L'ÉMANCIPATION DES PEUPLES D'AFRIQUE COMME DE L'ÉCONOMIE ET DE LA SOCIÉTÉ DU CONTINENT NOIR, VIENT UNE FOIS DE PLUS LA CONFIRMER DANS LA CAPITALE GHANÉENNE ACCRA LORS DES TRAVAUX DE LA 1^{re} JOURNÉE DU FORUM « DIALOGUES SUR LA PROSPÉRITÉ EN AFRIQUE 2025 ».

Lire en page 3

PRATIQUE DE LA TORTURE PENDANT LA GUERRE DE LIBÉRATION NATIONALE

Briser l'omerta, affronter l'Histoire

À l'occasion de cette conférence-débat, l'historien Fabrice Riceputi apportera une lecture documentée sur l'usage systématique de la torture, notamment au cours de la bataille d'Alger en 1957. Auteur de « Le Pen et la torture, Alger 1957, l'histoire contre l'oubli », il démontre comment les méthodes employées par l'armée française, longtemps tues ou minimisées, ont marqué durablement la mémoire collective.

Un pan sombre de l'histoire coloniale française sera au cœur d'une conférence-débat organisée jeudi prochain à Paris. À l'initiative de plusieurs associations engagées dans la reconnaissance des crimes du colonialisme, la rencontre entend raviver un débat qui, malgré les avancées historiques, demeure encore marqué par l'oubli institutionnel et le déni politique.

Portée par « Agir contre le colonialisme aujourd'hui (ACCA) », les Anciens appelés en Algérie et leurs amis contre la guerre (4 ACG), l'Association française d'amitié et de solidarité avec les peuples d'Afrique (AFASPA) et Histoire coloniale et postcoloniale, la conférence se veut un espace de confrontation des mémoires. Plus de soixante ans après l'indépendance de l'Algérie, la question de la torture systématique pratiquée par l'armée française reste une plaie à vif dans les relations entre les deux rives de la Méditerranée.

Parmi les intervenants, Nils Andersson incarne la mémoire vivante de la résistance à la guerre coloniale. Éditeur engagé, il fut l'un des rares, en pleine guerre d'Algérie, à publier des ouvrages dénonçant les exactions de l'armée française. Sa parole, à la croisée du témoignage et de l'engagement, rappelle le prix payé par ceux qui osaient

briser la loi du silence.

À ses côtés, l'historien Fabrice Riceputi apportera une lecture documentée sur l'usage systématique de la torture, notamment au cours de la bataille d'Alger en 1957. Auteur de « Le Pen et la torture, Alger 1957, l'histoire contre l'oubli », il démontre comment les méthodes employées par l'armée française, longtemps tues ou minimisées, ont marqué durablement la mémoire collective.

La conférence soulève une question toujours en suspens, celle de la reconnaissance officielle des crimes commis par la France coloniale. Car si les archives parlent, les excuses officielles se

font attendre. La question n'est pas seulement mémorielle, elle est aussi éminemment politique. Reconnaître, c'est admettre une responsabilité historique qui continue de peser sur les relations franco-algériennes.

Dans un contexte où la question coloniale resurgit régulièrement dans le débat public, cette conférence s'inscrit dans un combat plus large, celui de la vérité face à l'oubli, de la mémoire face aux silences d'État. Un rendez-vous qui rappelle que l'histoire n'est jamais figée et que sa réécriture dépend aussi de ceux qui refusent d'être réduits au silence.

Y. B.



EXPLOSIONS NUCLÉAIRES RÉALISÉES PAR LA FRANCE COLONIALE EN ALGÉRIE

Des crimes imprescriptibles

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laïd Rebiga, a présidé, hier, une réunion préparatoire de la commission nationale chargée de la préparation des cérémonies commémoratives des journées et des fêtes nationales, consacrée à la commémoration du 65^e anniversaire des explosions nucléaires françaises dans le Sahara algérien (13 février 1960). À cette occasion, M. Rebiga a invité les membres de la commission à élaborer des programmes nationaux axés sur divers aspects des crimes coloniaux français, en s'appuyant sur les documents détenus par différentes parties pour réaffirmer que "les

explosions nucléaires réalisées par la France coloniale en Algérie sont des crimes imprescriptibles. Le ministre a, en outre, souligné l'importance d'accorder une attention particulière à cette commémoration à l'échelle nationale, en associant tous les secteurs et les acteurs de la société civile, dans le but de "mettre à nu les crimes commis par l'occupation française abjecte contre la terre et la population dans le Sahara algérien, en usant de tous les moyens de destruction, y compris ceux prohibés au niveau international". À cette occasion, M. Rebiga a rappelé que l'État algérien exige de la France de "nettoyer les

sites des explosions qui, bien plus que de simples essais, étaient de véritables crimes de guerre et des crimes contre l'humanité dont les effets délétères subsistent encore aujourd'hui". À ce propos, le ministre a précisé que les autorités compétentes avaient recensé, à ce jour, "plus de 26 maladies directement liées aux conséquences de ces explosions nucléaires", soulignant que la France coloniale a "réalisé 57 explosions, la première étant celle de la Gerboise bleue à Reggane, le 13 février 1960, avec une puissance de 60 à 70 kilotonnes d'explosifs, soit cinq fois celle de la bombe atomique d'Hiroshima au Japon.

RELAYÉE PAR CERTAINS MÉDIAS

La haine démasquée de l'extrême droite Française

Younes B.

Depuis plusieurs semaines, un discours hostile à l'Algérie, alimenté par l'extrême droite française et relayé par certains médias, s'est intensifié dans l'espace public hexagonal. Entre accusations infondées, polémiques montées de toutes pièces et gesticulations diplomatiques, une partie de la classe politique tente d'instrumentaliser la relation franco-algérienne à des fins électoralistes. Mais cette campagne de stigmatisation ne fait pas l'unanimité. Face à cette escalade, plusieurs voix françaises, qu'elles soient politiques, médiatiques ou institutionnelles, dénoncent un acharnement dangereux, révélateur des impasses stratégiques et idéologiques de l'extrême droite.

Le discours de l'extrême droite sur l'Algérie s'inscrit dans une vieille mécanique électoraliste, détourner l'attention des véritables enjeux économiques et sociaux français en jouant sur la fibre nostalgique du colonialisme et en désignant un bouc émissaire. La cible privilégiée ? L'Algérie et, par extension, les Français d'origine algérienne. Une rhétorique qui repose sur une relecture biaisée de l'histoire et une volonté manifeste de raviver des tensions post-coloniales au moment où la France fait face à des crises internes profondes.

Sur un plateau télévisé, Ségolène Royal, ancienne ministre et candidate à l'élection présidentielle, a vivement dénoncé cette dérive. « Il faut mettre un terme aux discours méprisants sur l'Algérie », a-t-elle déclaré, et met en garde contre

l'effet de ces prises de position sur l'ensemble du continent africain. Elle a également rappelé que l'Algérie précoloniale possédait une structure sociale, économique et culturelle avancée, balayée par un siècle et demi de domination française. « Il y avait une grande civilisation algérienne, avec un développement propre, des structures économiques et sociales bien établies, tout cela a été broyé par la colonisation », a-t-elle insisté, déconstruisant ainsi le récit selon lequel la France aurait « apporté la civilisation » à l'Algérie.

Dans l'hémicycle, le député de La France Insoumise, Bastien Lachaud, a lui aussi fustigé l'exploitation de l'algérophobie par la droite et l'extrême droite. « Votre fonds de commerce, c'est l'attisement de la xénophobie, de l'islamophobie et du racisme », a-t-il lancé aux bancs de l'opposition, dénonçant une instrumentalisation du débat public autour d'une supposée « menace algérienne ». Sur les réseaux sociaux, il a mis en lumière l'absurdité des polémiques récentes, « Boualem Sansal, accord franco-algérien, Grande Mosquée de Paris... Tout est prétexte à nourrir un discours délirant contre l'Algérie et les Français d'origine algérienne ». Dans cette stratégie, chaque événement devient une opportunité d'alimenter une « guerre de civilisation » fantasmée. Catherine Tricot, directrice de la revue Regards, souligne ainsi que le cas de l'écrivain Boualem Sansal, est devenu un cheval de bataille pour le ministre français de l'Intérieur, Bruno Retailleau. « Sansal est un prétexte. Retailleau utilise cette affaire pour déve-

lopper un discours anxigène contre le monde musulman et, en particulier, contre l'Algérie », analyse-t-elle.

Cette offensive anti-algérienne ne se limite pas à la sphère médiatique et politique, elle s'est traduite par des décisions administratives controversées. Début janvier, l'expulsion précipitée d'un influenceur algérien, sous le coup d'une Obligation de Quitter le Territoire Français (OQTF), a illustré la volonté du gouvernement d'afficher une fermeté spectaculaire, quitte à bafouer le droit. Mais cette mise en scène a été sévèrement retoquée par la justice. Le tribunal administratif de Paris a en effet jugé que cette expulsion en urgence absolue avait été menée « à tort » par le ministère de l'Intérieur, qui aurait dû suivre une procédure classique. Un camouflet pour Bruno Retailleau, dont la stratégie de durcissement systématique de la politique migratoire rencontre de plus en plus d'obstacles juridiques.

Autre illustration du décalage entre la surenchère politique et la réalité des faits, la polémique autour de la supposée dette de l'Algérie envers les hôpitaux français. Accusée de ne pas honorer ses engagements financiers, l'Algérie a été la cible de nouvelles attaques, largement relayées par les médias. Mais là encore, la vérité des chiffres contredit le narratif alarmiste. Devant l'Assemblée nationale, le ministre des Affaires étrangères Jean-Noël Barrot a confirmé que cette dette s'élevait à 2,58 millions d'euros, un montant négligeable au regard des facturations cumulées depuis 2007. Une mise au point qui réduit à néant l'argumentai-

re de ceux qui voulaient faire croire à un scandale financier. Pourquoi cette fixation soudaine sur l'Algérie ? Pour de nombreux observateurs, cette offensive n'a rien d'anodin. Elle sert avant tout à masquer les véritables difficultés que rencontre la France, déficit budgétaire, ralentissement économique, crise sociale... Faute de solutions concrètes, certains responsables politiques choisissent de détourner l'attention en réactivant les réflexes de la confrontation avec Alger. Cette stratégie, bien que classique, rencontre aujourd'hui des résistances au sein même de l'appareil d'État et des institutions françaises. La désapprobation du tribunal administratif dans l'affaire de l'expulsion et la mise au point du ministre des Affaires étrangères sur la dette hospitalière témoignent d'un certain refus d'accompagner cette dérive. Par ailleurs, une autre partie de la société française, plus attachée à une approche pragmatique et constructive des relations franco-algériennes, se fait entendre. Loin des discours revancharde et nostalgiques, elle « plaide » pour un dialogue apaisé et un partenariat mutuellement bénéfique.

Dans ce contexte, la surenchère anti-algérienne de l'extrême droite apparaît de plus en plus comme une impasse. Alors que le monde évolue et que de nouvelles dynamiques géopolitiques se dessinent, certains en France persistent à regarder l'Algérie en France avec les lunettes du passé colonial. Une vision réductrice, déconnectée des réalités et condamnée, à terme, à l'échec.

Y. B.

ESCALADE DU CONFLIT EN RDC

L'Algérie apporte son plein soutien aux efforts de médiation

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a pris attache hier, dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avec plusieurs de ses homologues des pays africains impliqués dans le conflit en RD Congo, ainsi que des pays engagés dans des efforts de médiation visant à assurer un règlement pacifique à ce conflit, indique un communiqué du ministère.

« Cette démarche s'inscrit dans le cadre de l'exercice par l'Algérie de son mandat de membre non-permanent du Conseil de sécurité des Nations unies. Elle est également mue par le souci permanent de notre pays d'apporter activement sa contribution à tout effort visant à promouvoir la paix et la sécurité à travers le continent et à promouvoir les meilleures relations entre les pays africains », est-il écrit dans le communiqué. À ce titre, précise la même source, et lors des appels téléphoniques qu'il a eus respectivement avec ses homologues de la RD Congo et du Rwanda, le chef de la diplomatie algérienne « a échangé sur les voies et moyens susceptibles de mettre un terme à la dangereuse escalade du conflit prévalant dans l'est de la RDC et d'ouvrir la voie à une relance effective du processus politique pour le règlement définitif de ce conflit ». En outre, ajoute le communiqué, le ministre a eu des « entretiens téléphoniques avec ses homologues de l'Angola et du Kenya, auxquels il a notamment rendu un hommage appuyé pour l'engagement soutenu de leurs pays dans le règlement de la crise en RDC à travers les processus de Luanda et de Nairobi ». Ahmed Attaf a assuré ses interlocuteurs « du plein soutien de l'Algérie et de sa disposition à les accompagner dans la conduite de cette œuvre de paix au profit de la République démocratique du Congo et de la région des Grands Lacs dans son ensemble ». Enfin, le ministre s'est entretenu avec ses homologues de l'Afrique du Sud et de l'Ouganda, avec qui il s'est entendu sur « la nécessité d'une mobilisation diplomatique accrue de toutes les forces vives du continent pour favoriser un climat d'apaisement et de sérénité, propice aux efforts de médiation et de règlement de ce conflit ». « L'initiative prise par



la Communauté d'Afrique de l'Est et la Communauté de développement d'Afrique australe d'organiser très prochainement un sommet conjoint sur cette problématique a été accueillie très favorablement par le ministre Ahmed Attaf et par tous ses homologues africains, comme une opportunité qu'il convient de saisir pour amorcer un retour au cessez-le-feu en RDC et promouvoir les conditions d'une paix durable dans la région », conclut le texte. La diplomatie algérienne est ainsi en première ligne. Face à l'escalade du conflit, elle reste mobilisée. Aspirant à s'impliquer de plus en plus sur la scène régionale et internationale, l'Algérie mène une diplomatie active, notamment en Afrique et au Proche-Orient. **Y.B.**

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE L'ANNONCE :

L'Algérie n'enverra plus de malades pour des soins en France

Le gouvernement algérien a tranché : aucun malade ne sera envoyé en France. L'annonce a été faite, hier, par le président Abdelmadjid Tebboune, dans un entretien au journal L'Opinion. Le chef de l'État a réfuté les chiffres avancés dernièrement par les médias français concernant le montant de la dette algérienne auprès des hôpitaux français. Il a souligné que le montant des arriérés s'établit à 2,5 millions. Le président Tebboune a ajouté que les Algériens n'iront plus se faire soigner dans les hôpitaux en France. « D'ailleurs, poursuit-il, nous avons pris la résolution de ne plus envoyer nos malades en France. Ils vont dans d'autres pays européens, comme l'Italie, la Belgique ou encore la Turquie. « C'est le résultat de toutes ces tracasseries que nous subissons », a expliqué le président algérien.

Le chef de l'Etat limoge le ministre des Finances et un ministre délégué

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune a mis fin, hier aux fonctions du ministre des Finances, Laaziz Faid, ainsi que du ministre délégué auprès du ministre de l'industrie et de la production pharmaceutique, Fouad Hadji, a annoncé la présidence dans un communiqué. Le Président de la République a nommé Abdelkrim Bouzder, ministre des Finances, et Wassim Guedri, ministre de l'Industrie Pharmaceutique, y est-il ajouté.

INTÉGRATION AFRICAINE

L'Algérie aux avant-postes du soutien au développement continental

Merouane Korso

C'est la tradition : l'Algérie reste aux avant-postes du développement et de l'intégration économique et sociale en Afrique. Alger, qui a toujours été un acteur clé de l'émancipation des peuples d'Afrique comme de l'économie et de la société du continent noir, vient une fois de plus la confirmer samedi dans la capitale ghanéenne Accra lors des travaux de la 1^{er} journée du forum « Dialogues sur la prospérité en Afrique 2025 ».

C'est ainsi que le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, a affirmé samedi en tant que représentant du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune à ce forum, que l'Algérie restera à l'avant-garde des pays soutenant l'intégration africaine pour la réalisation des aspirations des peuples du continent. Dans une allocution prononcée lors de la séance d'ouverture de cette rencontre de haut niveau, organisée au Ghana conjointement par l'Africa Prosperity Network (APN) et le Secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), M. Boughali a rappelé que « l'Algérie restera à l'avant-garde des pays soutenant l'intégration africaine et l'action commune pour la concrétisation des aspirations des peuples du continent », sou-

lignant qu'il faut « intensifier les efforts conjoints pour la réalisation du marché unique africain, en axant sur l'investissement dans les infrastructures, la technologie et l'éducation ». « L'Algérie, sous la direction du président de la République, a-t-il dit, accorde une importance primordiale à la coopération afro-africaine », avant d'ajouter que cet engagement s'est concrétisé à travers « de nombreuses initiatives et projets stratégiques, parmi lesquels l'adoption de l'accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), le 5 avril 2021, le lancement de grands projets dont la route transsaharienne reliant le nord au sud du continent, et des projets de connectivité énergétique visant à assurer la sécurité énergétique des peuples africains ». Le président de l'APN a par ailleurs rappelé les efforts de l'Algérie dans le renforcement « des infrastructures de transport et les services logistiques », citant l'ouverture de routes sahariennes reliant l'Algérie au Mali, au Niger et à la Mauritanie, le lancement d'une ligne maritime de transport de marchandises reliant l'Algérie à Nouakchott, ainsi que l'ouverture de nouvelles lignes aériennes avec plusieurs pays africains. « Ces projets contribuent à faciliter les échanges commerciaux et à renforcer l'intégration écono-

mique entre les pays du continent », a-t-il précisé. Dans le domaine des technologies et de l'innovation, M. Boughali a évoqué le projet de la « dorsale transsaharienne à fibre optique » visant à relier l'Algérie à des pays tels que le Niger, le Nigeria, le Tchad, le Mali et la Mauritanie, afin de « créer une dynamique technologique et combler le fossé numérique sur le continent », relevant que l'Algérie avait réalisé 2.600 kilomètres de fibre optique et lancé un câble maritime reliant l'Algérie à l'Espagne pour augmenter la capacité de la bande passante internationale. En matière de consolidation de la coopération africaine, M. Boughali a d'autre part expliqué que « l'Algérie a créé des mécanismes efficaces, à l'instar de l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement (AACISD), qui propose un soutien technique et financier aux projets de développement dans les domaines de la santé, de l'éducation et des infrastructures, et a œuvré à renforcer la diplomatie économique à travers la promotion des investissements communs et l'ouverture d'agences bancaires dans plusieurs pays africains ». « L'Algérie s'engage à soutenir la paix et la stabilité en Afrique comme conditions sine qua non pour parvenir à un développement durable, et

appelle à régler les conflits dans le cadre africain, loin de l'ingérence extérieure », réaffirmant « le soutien de l'Algérie au droit du peuple du Sahara Occidental à l'autodétermination ». Dans la foulée, il a rappelé qu'il faut « parachever la libération du continent africain du joug colonial ». Le président de l'APN a entamé son allocution en transmettant les salutations du président de la République au président de la République du Ghana et à l'ensemble des participants, exprimant « toute la considération de l'Algérie à l'égard des efforts importants consentis par le Ghana pour accueillir cet événement important », qui constitue « une plateforme stratégique pour renforcer l'intégration économique africaine et réaliser les aspirations des peuples du continent pour un avenir prospère et durable ». Ce forum de grande envergure a réuni plusieurs chefs d'État africains,

investisseurs et opérateurs économiques autour du thème « Réaliser un marché unique de l'Afrique grâce aux infrastructures : investir, connecter et intégrer », comme il tend à renforcer la coopération économique entre les pays africains et à stimuler l'industrialisation du continent. L'APD 2025 met l'accent sur plusieurs leviers stratégiques dont « le financement innovant des infrastructures », « les partenariats public-privé », « l'industrialisation et la diversification économique », « le développement du commerce intra-africain et « l'amélioration de la compétitivité des économies africaines ». L'Africa Prosperity Network (APN) joue un rôle clé dans ces dynamiques en accompagnant les gouvernements et les acteurs du secteur privé dans la mise en place de politiques favorisant une croissance durable et inclusive en Afrique. **M.K.**

Le président Tebboune reçoit le secrétaire général de l'UGTA

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Amar Takdjout, ainsi que la délégation qui l'accompagne, indique un communiqué de la Présidence de la République. L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, Boualem Boualem, et du conseiller du président de la République chargé de la direction générale de la communication, Kamel Sidi Saïd.

RABAT EXPULSE UNE DÉLÉGATION BASQUE, VENUE ÉVALUER LA SITUATION DES DROITS DE L'HOMME AU SAHARA OCCIDENTAL

Que veut cacher le Maroc ?

La scène s'est déroulée sur le tarmac de l'aéroport d'El Ayoun, au Sahara occidental occupé. Une délégation officielle du Parlement basque, venue évaluer la situation des droits de l'homme et l'exploitation des ressources naturelles dans ce territoire, n'a même pas eu le temps de fouler le sol.

Aïda Mouni

Sous haute surveillance policière, les parlementaires ont été empêchés de descendre de l'avion avant d'être renvoyés manu militari vers l'Espagne. Une expulsion brutale qui illustre une nouvelle fois le blocus imposé par Rabat sur ce territoire en attente de décolonisation. Parmi les membres de la délégation, la députée et militante des droits humains Amancay Villalba n'en revient toujours pas. Dans un entretien accordé au média espagnol El Público, elle revient sur ce refoulement orchestré avec une froide efficacité par les autorités marocaines. « Si même une délégation officielle est traitée de la sorte, imaginez le sort des Sahraouis », s'indigne-t-elle.

D'après la députée basque, l'accueil à l'aéroport d'El Ayoun avait tout d'une mise en scène savamment préparée. Un important déploiement policier attendait leur arrivée, alors que les passagers de l'appareil étaient débarqués de façon inhabituelle. Les parlementaires, eux, n'ont jamais eu cette chance. « L'avion faisait un aller-retour. Nous sommes restés à bord et avons été renvoyés à Las Palmas avec de nouveaux billets », raconte Amancay Villalba. Le message des autorités marocaines est limpide, toute tentative d'observation indépendante de la situation au Sahara occidental est interdite. Ce territoire, annexé en 1975 en violation du droit international, reste sous un blocus médiatique quasi total. Les journalistes indépen-



dants y sont persona non grata, et les militants sahraouis qui osent dénoncer la répression font face à des arrestations arbitraires, des tortures et des procès expéditifs. Mais loin d'intimider Amancay Villalba et ses collègues, cette expulsion musclée semble avoir renforcé leur détermination. « Plus on découvre leur résistance, leur lutte pour la dignité et l'autodé-

termination, plus on s'y attache », affirme la députée basque, bien décidée à poursuivre son engagement aux côtés du peuple sahraoui. La délégation, composée de membres de la Commission pour l'égalité et la coopération au développement du Parlement basque, avait fait le déplacement avec des représentants de l'association Euskal Fonda. L'objectif était double,

manifestant un soutien politique clair au droit à l'autodétermination du peuple sahraoui et dénonçant les violations systématiques des droits humains dans cette ancienne colonie espagnole. Le voyage devait également marquer un point d'étape après la décision historique de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), qui a récemment annulé deux accords commerciaux entre l'UE et le Maroc portant sur l'exploitation des ressources du Sahara occidental. Une victoire juridique qui remet en cause la légitimité du pillage économique du territoire par Rabat et ses partenaires européens. Le refoulement de cette délégation s'inscrit dans une longue liste d'expulsions visant à empêcher toute observation indépendante de la situation au Sahara occidental. Chercheurs, journalistes, militants ou élus étrangers sont régulièrement interdits d'accès ou arrêtés avant d'être renvoyés manu militari. Cette politique de fermeture illustre l'embarras du Maroc face à une cause sahraoui qui ne cesse de gagner en visibilité, notamment en Europe. Malgré le soutien indéfectible de la France et les manœuvres diplomatiques visant à imposer son plan d'autonomie comme unique solution, Rabat peine à museler la contestation sur la scène internationale. Pour Amancay Villalba et ses collègues, cette expulsion ne marque qu'une étape dans un combat plus large. « Le peuple sahraoui continue de résister, et nous continuerons de porter sa voix, quoi qu'il en coûte », assure la députée basque. Une promesse qui résonne comme un défi lancé à Rabat.

A. M.

AFIN DE DISCUTER DE LA DEUXIÈME PHASE DE L'ACCORD DE CESSEZ-LE-FEU

Une délégation du Hamas en Égypte

Une délégation de haut niveau du Hamas se rendra en Égypte, ces jours-ci, afin de discuter, entre autres, de la deuxième phase de l'accord de cessez-le-feu et des résultats des réunions de ces derniers jours avec des responsables turcs et iraniens. Selon un fonctionnaire égyptien bien informé, cité par un journal libanais, cette visite en Égypte des responsables du Hamas fait partie d'un vaste processus de coordination visant à faire émerger une position politique unifiée, en particulier à la lumière du conflit intra-palestinien en cours. Les réunions entre l'Égypte, le Qatar et les États-Unis vont également

s'intensifier afin de trouver des solutions et des propositions pour le « jour d'après » et le nouveau cycle de négociations. Actuellement, les discussions se poursuivent sur les listes de prisonniers palestiniens qui seront libérés des centres de détention israéliens dans les prochains jours, parallèlement à la libération par la résistance de prisonniers israéliens dans la bande de Gaza. Alors que les États-Unis refusent catégoriquement que le Hamas revienne au pouvoir à Gaza, des tentatives égypto-qataries sont en cours pour résoudre plusieurs points liés au statut du mouvement dans les territoires palestiniens. Ils usent

dans ce sens de plusieurs voies, notamment en faisant pression sur l'Autorité palestinienne pour qu'elle accepte la formation d'un gouvernement « d'unité nationale » qui représentera toutes les composantes palestiniennes. Au moment où des appels sont lancés pour entamer les négociations autour de la deuxième phase du cessez-le-feu, l'Égypte fait des démarches auprès des Européens pour les inciter à « accepter la résistance comme partie intégrante de la composante palestinienne jusqu'à l'établissement d'un État palestinien, avec Jérusalem-Est comme capitale ».

B.B.

DES MÉDIAS SIONISTES L'ÉVOQUENT :

Le Hamas est toujours bien présent et se porte même à merveille

Boualem B.

Des médias israéliens ont évoqué ces tout derniers jours l'évolution du Hamas au fil du temps, soulignant que le mouvement est toujours bien présent et se porte même merveille. Dans une déclaration au journal israélien Yedioth Ahronoth, Yossi Yehoshua, analyste militaire, a déclaré qu'il n'y a pas d'alternative autoritaire à Gaza. « Gaza, c'est le Hamas, et le Hamas, c'est Gaza. » De son côté, Baruch Yedid, commentateur pour les affaires arabes de la chaîne israélienne i24NEWS, estime que malgré les revers subis par le Hamas lors de cette guerre qui a duré plus d'un an, le mouvement est toujours fort et solide. Il a mis en avant l'évolution du Hamas au fil du temps, notant qu'"en tant que mouvement islamiste, il est toujours solide, car son djihad a fait ses preuves, de sorte qu'il s'impose toujours face à Israël, qui a été contraint de signer un accord avec lui". Il a ajouté que la première phase de l'accord a considérablement renforcé le Hamas en tant que mouvement islamique et autorité civile, et que la deuxième phase le renforcera davantage avec le retrait israélien du corridor Philadelphie et la libération des prisonniers

palestiniens « les plus célèbres ». « Le Hamas accumule les succès les uns après les autres », conclut-il. Au moment où les experts israéliens défendent l'idée qu'on ne peut pas se passer du Hamas dans le gouvernement de Gaza, selon une source palestinienne citée par Middle East Eye (MEE), un représentant de l'Autorité palestinienne aurait déclaré au nouvel émissaire américain au Moyen-Orient, Steve Witkoff, que l'Autorité palestinienne était prête à « affron-

ter » le Hamas pour prendre le pouvoir dans la bande de Gaza. Ces propos, selon le journal, ont été prononcés lors d'une réunion à Riyad, organisée par l'Arabie saoudite entre l'Autorité palestinienne (AP) et Steve Witkoff après que ce dernier ait refusé de se rendre à Ramallah, en Cisjordanie occupée. L'Autorité palestinienne ne veut pas de Hamas. Elle s'efforce ces jours-ci d'imposer son plan consistant à donner la gouvernance de Gaza à un comité dont la

majorité des membres serait issue de l'extérieur de l'enclave et qui sera présidé par Ziad Abou Amr, un conseiller de longue date de Mahmoud Abbas, originaire de Gaza et portant également la nationalité américaine. Le journal révèle, par ailleurs, que l'Autorité palestinienne envisage d'utiliser tous les moyens et elle est prête à se faire aider par n'importe qui pour imposer son contrôle sur Gaza.

B. B.

PALESTINE OCCUPÉE

Des colons incendient une mosquée près d'Aréha

Younes B

Un nouvel acte de violence coloniale a frappé la Cisjordanie occupée. Dans la nuit de samedi à dimanche, des colons israéliens ont incendié une mosquée dans la communauté bédouine d'Arab al-Malihah, au nord-ouest d'Aréha, selon l'agence palestinienne Wafa. Un tracteur agricole a également été réduit en cendres lors de l'attaque.

L'assaut s'inscrit dans une stratégie bien rodée, étouffer la présence palestinienne dans cette région stratégique. Ces dernières années, la route d'Al-Ma'rajah, qui relie la vallée du Jourdain aux hauteurs de Ramallah, est devenue un terrain de prédation pour les colons. Multiplication des avant-postes illégaux, incursions violentes, incendies criminels, autant de

méthodes visant à arracher la terre aux familles palestiniennes et à les pousser à l'exil forcé. Le Bureau des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA) alertait déjà, en 2024, sur l'intensification sans précédent des violences perpétrées par les colons en Cisjordanie. Depuis l'offensive israélienne sur Gaza en octobre 2023, les attaques se sont accélérées, suivant une mécanique implacable, harcèlement des habitants, destructions de biens, accaparement des terres. Ce nouvel incendie illustre la complicité silencieuse des autorités sionistes. Car ces exactions, souvent perpétrées sous le regard passif de l'armée, ne sont pas de simples actes isolés. Elles s'inscrivent dans une logique plus vaste, celle d'un nettoyage ethnique rampant, mené au profit de l'expansion coloniale.

Y. B.

Classement de l'école supérieure de la sécurité sociale



L'école supérieure de la sécurité sociale est venue d'être classée à la catégorie «A» section «2», selon un arrêté interministériel du 21 Joumada Ethania 1446 correspondant au 23 décembre 2024 fixant la classification de l'école supérieure de la sécurité sociale et les conditions d'accès aux postes supérieurs en relevant, sorti dans le dernier numéro du journal officiel.

L'École supérieure de Sécurité sociale (ESSS) est chargée d'assurer la

formation initiale et continue des personnels d'encadrement exerçant dans les organismes et institutions de Sécurité sociale algériens. Elle développe également des études et recherches dans le domaine et met en œuvre des actions de coopération régionales et internationales de formation et de recherche en matière de Sécurité sociale. Suite à une première phase exploratoire menée par l'ENSS en lien avec la direction générale de la Sécurité sociale

du Ministère algérien du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, les deux Ecoles ont signé en décembre 2016 une convention de partenariat de nature à permettre des échanges tant dans les domaines de la formation que de la recherche.

Le partenariat entre les deux Ecoles prévoit : un appui à la mise en place de dispositifs de formation et de perfectionnement spécialisés et adaptés aux besoins des organismes algériens œuvrant dans le domaine de la protection sociale ; la promotion de la connaissance en vue de susciter des réflexions sur les enjeux de la protection sociale permettant ainsi de mieux comprendre le débat public et d'être acteur des mutations en cours et à venir ; le renforcement des échanges dans les domaines des politiques publiques et de gestion entre les organismes de protection sociale français et algériens (benchmarking, bonnes pratiques ...).

Une délégation russe à l'université d'Alger 2

L'Université d'Alger 2 a eu le plaisir de recevoir une délégation russe de haut niveau composée du chef du département d'intégration du système éducatif national et de coopération internationale, du directeur de l'Université de Nabrinji Chelny, du chef du département de coopération internationale et des relations avec le ministère russe, du directeur de l'éducation et le directeur du Centre de coopération internationale du ministère russe de l'éducation.

Les deux parties ont échangé des points de vue sur l'élargissement des domaines de coopération entre l'Université d'Alger 2 et les universités russes, et l'inclusion de la langue russe dans le reste des universités algériennes. La délégation a également écouté les préoccupations des professeurs de langue russe de l'Université d'Alger 2. "La délégation a

apprécié le haut niveau de l'enseignement de la langue russe au Centre d'éducation de la langue russe à l'Université d'Alger 2, et les deux parties ont exprimé leur disposition à accélérer le rythme des travaux et à fournir les soutiens nécessaires au cours de l'année 2025 avec le renforcement de l'enseignement de la langue russe aux étudiants algériens, et de la langue arabe aux étudiants russes dans le cadre de l'échange entre les deux universités", indique-t-on. La délégation russe a ensuite visité le Centre d'enseignement de la langue russe à l'Université d'Alger 2, où elle a rencontré des professeurs et des étudiants de la langue russe. Elle a également passé en revue les conditions d'enseignement de la langue russe à l'Université d'Alger 2 pour travailler à son développement dans le pays.

GAZ NATUREL LIQUÉFIÉ

Les exportations algériennes en baisse



Les exportations de gaz naturel liquéfié de l'Algérie en 2024 ont enregistré une baisse de 14% par rapport à 2023, les quantités exportées l'année dernière ayant atteint 11,62 millions de tonnes. Selon un rapport publié par l'Unité de recherche en énergie, la Turquie est en tête de liste des importateurs de gaz liquéfié algérien en 2024, avec une quantité de 4,05 millions de tonnes, suivie de la France avec 3,26 millions de tonnes, puis de l'Espagne avec 1,66 million de tonnes, puis de l'Italie avec 1,39 million de tonnes, et enfin le Royaume-Uni. Britannique avec 0,39 million de tonnes. La même source indique une probable augmentation des exportations algé-

riennes de gaz liquéfié au cours de l'année 2025, après que l'Ukraine ait fermé les robinets des gazoducs russes vers l'Europe.

Concernant la baisse des exportations algériennes au cours de l'année 2024 par rapport à l'année précédente, l'Unité de recherche énergétique attribue cela aux programmes de maintenance menés par Sonatrach à l'usine Arzew LNG, à l'augmentation de la consommation locale de gaz naturel, notamment pendant l'été, en plus à la baisse de la demande européenne en gaz liquéfié, due à la saturation des réserves énergétiques et à la résolution de la crise résultant de la guerre russo-ukrainienne.

Investissements record en 2024 dans la transition vers les énergies bas carbone

Les investissements dans la transition vers les énergies bas carbone ont atteint un montant record, révèle le rapport 2024 du cabinet BloombergNEF, selon qui "il reste encore beaucoup à faire" pour atteindre les objectifs climatiques globaux. L'an dernier, "les investissements dans la transition énergétique à l'échelle mondiale ont augmenté de 11% pour atteindre un record de 2 100 milliards de dollars", y observe Bloomberg New Energy Finance.

La croissance a été tirée par les transports électrifiés, les énergies renouvelables et les réseaux électriques, qui ont tous atteint de nouveaux sommets l'année dernière, ainsi que par les investissements dans le stockage de l'énergie", détaille ce rapport annuel. "Si l'investissement global dans les technologies de transition énergétique a établi un nou-

veau record, le rythme de croissance a été plus lent que les trois années précédentes, lorsque les investissements avaient bondi de 24 à 29% par an", tient à souligner BloombergNEF. Le "moteur" de ces investissements demeure le transport électrifié - par exemple des voitures ou des deux-roues électriques mais aussi les infrastructures de recharge - qui a réuni 757 milliards de dollars l'an dernier. Les investissements dans les énergies renouvelables atteignent 728 milliards de dollars, et comprennent aussi bien les investissements dans l'éolien (sur terre et en mer) que le solaire, les biocarburants, la biomasse, la géothermie ou encore les petites centrales hydroélectriques. Pour leur part, les investissements dans les réseaux électriques ont totalisé 390 milliards de dollars.

LE 19E SIPHAL DU 5 AU 8 FÉVRIER

«La pharmacie dans la prise en charge du cancer».

La 19e édition du Salon International de la Pharmacie en Algérie (SIPHAL) se tiendra du 5 au 8 février 2025 au Palais des Expositions, Pins Maritimes «SAFEX» d'Alger. Sous le haut patronage du Ministre de la Santé, cette édition mettra en lumière un enjeu de santé publique majeur : «La pharmacie dans la prise en charge du cancer». Le SIPHAL 2025 réunira 170

exposants représentant l'ensemble de la chaîne pharmaceutique : production, importation, distribution et promotion.

L'événement devrait accueillir près de 10 000 visiteurs, parmi lesquels des pharmaciens d'officine, hospitaliers et industriels, ainsi que des experts et des étudiants en pharmacie. Organisé par Esprit Ouvert, spé-

cialisée dans l'organisation d'événements scientifiques et editrice de pharmaccess.dz et du Dictionnaire Algérien du Médicament (DAM), ce salon s'affirme comme une tribune incontournable pour les avancées en matière de pharmacie et de santé. Les quatre journées scientifiques prévues durant le salon proposeront 25 conférences traitant de sujets clés

tels que le financement des plans anticancer, la dispensation de thérapeutiques en officine et la qualité des produits oncologiques. Un des temps forts sera l'intervention de Mohand Sidi Saïd, ancien vice-président de Pfizer International, qui abordera la question de l'innovation dans le domaine pharmaceutique et son impact potentiel en Algérie.

L'EXPRESS



Quotidien national d'information édité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Redaction@l'expressquotidien.dz

www.l'expressquotidien.dz

TEL/fax: 023.70.99.92

Service-pub@l'expressquotidien.dz

GÉRANT :

NOURDINE BRAHMI

DIRECTEUR HONORAIRE:

ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

EN ATTENDANT LA NOUVELLE ALLOCATION TOURISTIQUE

L'euro inapprochable

La rareté crée la valeur et les produits rares constituent la richesse des nations. Cette loi économique intemporelle inventée il y a plus de deux siècles par l'Écossais Adam Smith est toujours de mise pour faire fonctionner les marchés des valeurs.

Merouane Korso

Autant de produits comme l'or, le platine, le cuivre ou le café que les devises, ou les produits boursiers dérivés qui animent les marchés des changes sur les grandes places financières mondiales, Tokyo, New York, Londres et Paris. À Alger, en l'absence d'un marché officiel géré par les banques de la place pour les opérations interbancaires pour répondre aux acheteurs et autres placements et investissements en monnaies étrangères, il y a le marché noir, qui a ses propres lois et ses propres modes de fonctionnement. Les Algériens ont donc leur propre marché des devises, mais qui fonctionne non seulement sur la rareté du produit, mais paradoxalement hors des circuits bancaires officiels, ce qui a créé depuis plus de quarante ans une forte spéculation et un renchérissement des devises, à l'achat comme à la vente. Et cela dure depuis les années 1990, lorsque la banque centrale a bloqué l'ouverture des bureaux de change privés et limité le montant annuel des allocations touristiques pour les voyageurs. Et jusqu'à l'annonce en fin d'année 2024 du président Abdelmadjid Tebboune d'une hausse, toujours attendue par les Algériens, de l'allocation touristique à 750 euros contre les moins de 90 euros actuellement, la dotation financière des touristes algériens n'a pas évolué depuis 1997 et l'instruction de la Banque d'Algérie n° 08-97 relative au droit de change pour



voyage à l'étranger, qui avait fixé le montant annuel du droit de change pour dépenses liées à des voyages à l'étranger à la contre-valeur en devise de 15.000 DA, soit grosso modo actuellement à un peu plus de 90 euros au cours officiel. Or, sur le marché parallèle, le dinar ne vaut presque plus rien face aux principales devises, l'euro et le billet vert. En dépit de quelques frémissements en fin d'année, avec l'annonce d'une hausse de la dotation touristique à 750 euros, la monnaie unique européenne est revenue à des niveaux impressionnants. Hier samedi, elle restait solide sur le marché parallèle d'Alger à 253,5 DA pour un euro contre 254 dinars jeudi et mercredi derniers, et 257 dinars le mardi 28 janvier à l'achat. Une fluctuation de moins de 1 % qui ne satisfait pas les acheteurs, qui restent perplexes quant au retard de l'application de la mesure annoncée par le chef de l'État. Le dollar américain, lui, se négociait à 245 dinars à l'achat et n'a pas évolué depuis le 29 janvier. Sur le cours officiel, par contre,

de la Banque d'Algérie, l'euro cotait à l'achat 140,7022 dinars contre 140,7448 dinars à la vente, et le dollar se négociait à l'achat à 135,0050 dinars contre 135,0200 mercredi 30 janvier, avec valeur pour le 3 février. Le livre sterling valait à l'achat 168,0839 dinars contre 168,1863 dinars algériens à la vente. Comme on le constate, la différence est impressionnante du cours des principales devises entre le marché officiel, celui des cours fixés par la Banque d'Algérie (marché interbancaire national selon une cotation faite par rapport à un panier de devises et selon la demande des banques

primaires) et le marché noir, incontrôlé et incontrôlable. La récente mesure prise par le président Abdelmadjid Tebboune intimée à la banque centrale d'augmenter l'allocation touristique, du hadj n'est pas encore entrée en vigueur, et même ses textes d'application restent encore à définir. Une lenteur exaspérante pour les Algériens désireux se rendre à l'étranger avec un pécule honorable, qui tarde à venir, et qui, paradoxalement, a donné des ailes au marché noir qui avait un moment accusé le coup lorsque le cours parallèle de l'Euro était descendu à 242 dinars à la vente et

240-241 dinars à l'achat lorsque cette mesure présidentielle avait été annoncée. Enfin, pour le cours de l'or sur les principales places du marché international, l'once (31,10gr) était négociée vendredi, journée de clôture des marchés des valeurs et immobilières, à 2700,98 euros et 2.802,46 dollars, alors que le Kg d'or fin 22 carats valait 86.838,52 euros à Paris et 90.101,04 dollars. La différence des cours entre l'euro et le dollar étant indexée sur la cotation du billet vert par rapport à l'euro, puisque un dollar valait vendredi sur le marché des changes à Londres 0,97 euro. **M. K.**

IL EN EST À SA TOUTE PREMIÈRE ÉDITION

Festival de l'image Corporate : un évènement incontournable

Le Festival de l'image corporate, « ALGERIA FILM ENTREPRIZE », dont c'est la première édition cette année, aura lieu mercredi et jeudi prochains au Palais de la culture Moufidi Zakaria à Alger. Il s'agit d'un évènement incontournable de l'Image Corporate. Organisé sous le haut patronage du ministère de la Culture et des Arts ainsi que du ministère de l'Économie de la connaissance, des startups et des micro-entreprises, il réunit l'écosystème de l'image corporate pour valoriser les initiatives, créations et stratégies qui contribuent à mettre les marques au service de la société et des entreprises. « ALGERIA FILM ENTREPRIZE » accueillera des dirigeants des secteurs public et privé, des responsables en marketing et communication visuelle, ainsi que des professionnels de l'image corporate, l'objectif étant de créer une plateforme collaborative mettant en avant les meilleures pratiques et les créations à fort impact dans la communication audiovisuelle. L'évènement devrait permettre également de se connecter avec les acteurs clés de l'audiovisuel et du cinéma, de bénéficier d'une communication renforcée et d'une reconnaissance professionnelle, de découvrir des créations innovantes et les dernières tendances dans le monde de l'image corporate, d'attirer de nouveaux clients et de développer de la notoriété, de valoriser des projets dans un environnement dynamique et professionnel,.... Les participants auront par ailleurs l'occasion de découvrir une multitude d'activités : projection et distinction des meilleures créations audiovisuelles dans le domaine du film corporate; sessions interactives avec des experts de l'industrie ;rencontres B2B à l'espace « Connexions créatives » dédié au réseautage ;des opportunités uniques pour développer des collaborations stratégiques.

Éducation nationale : Saâdaoui à l'écoute des syndicats

Dans un communiqué diffusé hier, le ministère de l'Éducation nationale a annoncé le lancement d'une nouvelle série de consultations et de rencontres avec les syndicats représentant les fonctionnaires du secteur.

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, a reçu samedi les représentants des syndicats des adjoints de l'éducation, des censeurs des lycées, des responsables de l'orientation scolaire et des laborantins, et ce, afin de recevoir leurs propositions et leurs préoccupations socioprofessionnelles.

Il y est souligné que «dans la continuité de l'approche participative avec le partenaire social et concrétisant son engagement à former un comité pour écouter les organisations syndicales représentatives et recevoir leurs suggestions sur le décret exécutif 54/25, qui comprend la loi fondamentale pour les employés appartenant aux catégories spéciales branches de l'éducation, et le décret exécutif 55/25, qui comprend le système de rémunération de branches appartenant à la même loi fondamentale, et toute autre préoccupation liée aux aspects professionnels et sociaux des employés, le ministre de l'Éducation nationale, Dr. Mohamed Seghir Saâdaoui, a commencé, dans la matinée de samedi 1er février, et en présence de son chef de cabinet, chargé de superviser ce comité, à recevoir des responsables des syndicats des adjoints de l'éducation, des censeurs des lycées, des responsables de l'orientation scolaire et des laborantins ».

Le communiqué du ministère fait état d'un ensemble de propositions formulées par ces syndicats lors de ces rencontres.

HADJ 2025

Début de l'opération de paiement des frais

La procédure de paiement des frais du pèlerinage pour la saison 1446 H / 2025 a débuté hier. Le montant fixé à 840.000 DA inclut le prix du billet d'avion, et ce, à travers l'ensemble des wilayas du pays. L'Office national du hadj et de la omra avait précédemment annoncé que la date du 2 février 2025 a été retenue pour le début de l'opération de paiement des frais du pèlerinage de cette année. Dans un communiqué, l'Office a précisé que tous les citoyens ayant obtenu l'attestation pour l'accomplissement des rites du hadj, ainsi que le carnet de santé et le certificat d'aptitude sanitaire, sont invités à se rendre dans une agence de la Banque d'Algérie au niveau de leur wilaya afin de s'acquitter des frais du pèlerinage, fixés à 840.000 DA, incluant le billet d'avion, et ce, du 2 au 28 février 2025. Les pèlerins doivent également être munis d'un passeport biométrique valide pour une durée minimale de six mois à compter du 4 juin 2025, ainsi que de l'attestation de réussite délivrée par les services communaux pour cette saison et du certificat d'aptitude sanitaire délivré par la commission médicale de wilaya. Par ailleurs, l'Office a précisé que les pèlerins peuvent obtenir un reçu de paiement des frais des services du hadj, fixés à 670.000 DA, ainsi qu'un reçu de paiement du billet d'avion, fixé à 170.000 DA.

YOUCEF CHERFA MET LES BOUCHÉES DOUBLES, À L'APPROCHE DU MOIS SACRÉ

Gérer efficacement, c'est ne rien laisser au hasard

À l'approche du mois de Ramadhan, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, travaille à la mise en place d'un système permettant de rien laisser au hasard. Le ministre mobilise ses troupes. Il a présidé, samedi, une réunion d'évaluation des différentes opérations inscrites dans le cadre du programme d'approvisionnement du marché en produits agricoles de large consommation, en prévision du mois de Ramadhan prochain.

Selon un communiqué du ministère, la réunion s'est déroulée en présence des présidents-directeurs généraux (PDG) des groupes économiques, des directeurs des offices sous tutelle et des cadres centraux concernés.

Un exposé a été présenté, à cette occasion, sur le programme de régulation des viandes blanches et rouges, et des légumes tels que la pomme de terre, l'oignon, l'ail, les céréales, les légumineuses, le lait et ses dérivés, ainsi que l'huile d'olive. « M. Cherfa a salué les efforts consentis par tous les acteurs et les mesures proactives prises pour assurer la disponibilité des produits agricoles les plus consommés durant le mois de Ramadhan, en adéquation avec le pouvoir d'achat des citoyens », indique le communiqué.

Pour rappel, M. Cherfa a affirmé, fin janvier, lors d'une réunion de coordination tenue

conjointement avec le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zetouni, que le prochain Ramadhan sera marqué par une abondance de produits agricoles grâce à une planification proactive englobant la production, le stockage et l'importation. Dans ce cadre, le ministre a rassuré que les stocks de céréales (blé dur et blé tendre) disponibles dans les structures de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) permettent de répondre aux besoins nationaux et de fournir régulièrement les semouleries et minoteries. Les quotas de blé attribués aux minoteries privées ont d'ailleurs été augmentés de 20 % pour répondre à la demande accrue, a-t-il assuré. Concernant les légumes secs, M. Cherfa a précisé que les stocks détenus par l'OAIC sont suffisants et renouvelés périodiquement, garantissant ainsi un



approvisionnement continu. Le ministre a également annoncé l'ouverture de 600 points de vente directe affiliés à l'OAIC à travers le pays durant le mois de Ramadhan. En ce qui concerne le lait, il a assuré que les stocks de poudre de lait disponibles auprès de l'Office national interprofessionnel du lait (ONIL) couvrent les besoins nationaux, en complément des importantes quantités de lait

cru local. Pour les viandes rouges et blanches, M. Cherfa a indiqué que, parallèlement à la production nationale, les importations de viande rouge continueront en 2025 par le biais d'entreprises publiques et privées. Il a également souligné que des efforts sont en cours pour constituer un stock suffisant de viande blanche afin de réguler les prix et d'assurer la disponibilité sur le marché pen-

dant le Ramadhan. Quant à la pomme de terre, le ministre a assuré que le marché sera approvisionné grâce à la production saisonnière, en particulier dans la wilaya d'El Oued, qui couvre 65 % des besoins nationaux, soulignant qu'un stock de régulation a été constitué en janvier et février pour garantir une disponibilité adéquate durant le mois sacré.

I.B.

ELLE S'EST RENDUE AUX PAYS-BAS ET EN ALLEMAGNE

Une délégation algérienne fait la promotion de l'investissement

Inès B.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet de promotion des investissements étrangers, lancé par le ministère des Affaires étrangères, en coopération avec l'Union européenne, des représentants de l'Agence algérienne de promotion des investissements (AAPI) ont fait une tournée "promotionnelle" aux Pays-Bas et en Allemagne pour attirer les investisseurs en Algérie, et ce du 27 au 31 janvier 2025. Selon l'AAPI, la tournée a été effectuée par Belkacem Massoudi, directeur du Guichet Unique Décentralisé de la wilaya de Djelfa, et Mme Manel Bourahla, cadre à la direction générale, avec la participation d'une délégation composée de représentants de l'Agence, de représentants de la délégation de l'Union européenne en Algérie et des experts du bureau d'études GINGER SOFRECO. "Le but étant de promouvoir notre pays comme une destination d'investissement de choix et d'attirer les investissements européens en Algérie", indique l'agence sur sa page officielle Facebook. La première étape a lieu aux Pays-Bas du 27 au 29 janvier 2025, où la délégation de l'agence a rencontré des dirigeants de plusieurs institutions internationales telles que Philips, l'Agence néerlandaise pour les investissements étrangers et le Conseil d'affaires Pays-Bas-Afrique. La deuxième étape de la mission en Allemagne, a eu lieu les 30 et 31 janvier 2025. La délégation de l'AAPI a rencontré des représentants d'importantes associations professionnelles telles que l'Association de l'industrie et de l'ingénierie en Allemagne et l'Association de l'industrie électrique et numé-

rique en Allemagne. "Il convient de noter que la dernière réunion avec les investisseurs s'est déroulée au siège du consulat d'Algérie à Francfort, où étaient présents le consul général, un représentant de l'ambassade, un groupe d'hommes d'affaires algériens résidant en Allemagne et des hommes d'affaires d'Allemagne, d'Inde et de République tchèque, où les représentants de l'AAPI ont fait une présentation complète sur le climat d'investissement et les opportunités d'investissement disponibles dans notre pays ainsi que sur les avantages et les incita-

tions offerts dans ce sens", indique l'Agence. Par ailleurs et toujours dans le cadre de ses efforts visant à promouvoir le climat d'investissement en Algérie, l'Agence algérienne de promotion des investissements, représentée par Mme Zahra Kefane et Hocine Daï, chargés d'études à l'Agence, a participé à un événement sur les opportunités d'investissement en Afrique intitulé « Africa Day 2025 », organisé par la Chambre économique fédérale autrichienne (WKO) à Vienne, du 28 au 31 janvier 2025. Saisissant cette occasion, la délégation de

l'Agence a mené des séances de travail avec l'Agence d'affaires autrichienne et la Fédération des industries autrichiennes. La délégation a également tenu une réunion avec l'Austro-Arab Chamber of Commerce (AACC). Les discussions ont porté sur un aperçu complet des réformes de l'environnement des affaires en Algérie, en soulignant les garanties et les incitations stipulées dans la loi sur l'investissement, ainsi que des éclaircissements sur les opportunités disponibles via la plateforme numérique des investisseurs.

I.B.

Énergie : Arkab appelle à moderniser les stations-service

Le ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, Mohamed Arkab, a reçu, dimanche à Alger, une délégation de l'Union nationale des investisseurs et propriétaires de relais et stations-service (Uniprest) pour s'enquérir des préoccupations des professionnels du secteur, indique un communiqué du ministère.

La rencontre entre M. Arkab et la délégation de l'Uniprest, conduite par son président, Oussama Meriane, s'est déroulée en présence du président de la Confédération nationale du patronat algérien (CNPA), Mohamed Said Naït Abdelaziz, du président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH) et de cadres du ministère.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer le dialogue avec les partenaires économiques

et à écouter les aspirations des investisseurs pour contribuer au développement du secteur des hydrocarbures et améliorer la qualité des services proposés aux citoyens, selon le communiqué. Lors de cette rencontre, M. Arkab a écouté plusieurs préoccupations liées principalement à l'organisation de l'activité des investisseurs privés dans la distribution des produits pétroliers, à l'amélioration des services et à l'accompagnement attendu du secteur de l'énergie. Il a également été question des mécanismes de renforcement du partenariat entre les secteurs public et privé et du développement de l'infrastructure des stations-service.

Dans ce cadre, le ministre d'État a mis en avant le "rôle stratégique" que jouent les exploitants de stations-service dans la garantie d'un service public vital, saluant leur engagement à assurer

la continuité de l'activité même dans des conditions difficiles.

Il a en outre insisté sur la conjugaison des efforts de tous les acteurs pour garantir une coordination permanente et une concertation continue en vue d'améliorer les services proposés aux citoyens et de renforcer la contribution du secteur à l'économie nationale.

Dans ce contexte, M. Arkab a appelé à moderniser les stations-service, soulignant l'importance d'étendre l'utilisation du GPL carburant en tant qu'alternative énergétique propre et durable. Au terme de la rencontre, le ministre d'État a souligné l'engagement de son département ministériel à examiner toutes les préoccupations soulevées et à œuvrer à trouver les solutions appropriées, en collaboration avec toutes les parties concernées, conclut le communiqué.

SOCIÉTÉ "AGRO-ALIMENTAIRE ACTIVITÉS"

Investissement dans les cultures stratégiques dans quatre wilayas

Les superficies des terres en cours de mise en valeur s'élèvent à 4.000 hectares à Touggourt, 3.000 hectares à Ouargla et 16.000 hectares à Adrar, toutes destinées aux cultures stratégiques telles que les céréales (blé et orge) et à l'élevage du bétail, a fait savoir la même source.



Quant aux terres situées dans la wilaya de Saïda, couvrant 3.000 hectares, elles seront consacrées à la plantation d'arbres et à l'élevage bovin, a-t-il ajouté. La société "Agro-alimentaire activités-3A", filiale du groupe Sonatrach, met en œuvre un programme agricole dans quatre wilayas, afin de contribuer au développement des cultures stratégiques, conformément au Plan national de relance du secteur agricole et de l'objectif d'autosuffisance et de sécurité alimentaires, a-t-on appris, jeudi dernier, en marge du Salon international de l'agriculture, ouvert mercredi au Centre des conventions Ahmed-Benahmed d'Oran. La société mène un projet de mise en valeur des terres agricoles dans les wilayas de Ouargla (Gassi-Touil), Touggourt, Adrar et Saïda, afin de développer l'agriculture saharienne et les cultures stratégiques, en application du programme du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, ainsi que de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a indiqué à l'APS le P-DG de la société, M. Arar Abdallah. Les superficies des terres en cours de mise en valeur s'élèvent à 4.000 hectares à Touggourt, 3.000 hec-

tares à Ouargla et 16.000 hectares à Adrar, toutes destinées aux cultures stratégiques telles que les céréales (blé et orge) et à l'élevage du bétail, a fait savoir la même source. Quant aux terres situées dans la wilaya de Saïda, couvrant 3.000 hectares, elles seront consacrées à la plantation d'arbres et à l'élevage bovin, a-t-il ajouté. Par ailleurs, dans le cadre de l'aménagement de ces terres agricoles, obtenues en 2023, la société crée et équipe actuellement plusieurs périmètres agricoles. Dans cette optique, quatre périmètres ont déjà été aménagés dans les wilayas de Touggourt, Ouargla et Adrar, tandis qu'un cinquième est en cours d'installation à Saïda, a précisé le responsable. "Nous avons une complémentarité entre les différentes activités : certaines entreprises creusent les sols, d'autres s'occupent des semis, tandis que d'autres encore se chargent de l'irrigation", a-t-il expliqué, ajoutant que la production démarrera, dès cette année, avec un rendement moyen prévu entre 44 et 55 quintaux de blé à l'hectare. Concernant le projet de Saïda, M. Arar a fait observer qu'il est en "bonne voie", signalant que la plantation d'arbres fruitiers tels que les cerisiers, les pistachiers et

les amandiers débutera cette année. Et d'ajouter: "à moyen terme, nous ambitionnons d'atteindre un cheptel de 20.000 têtes de bovins". Toujours dans le cadre du développement de l'agriculture saharienne et des cultures stratégiques, la société "Agro-alimentaire activités" obtiendra également de vastes périmètres agricoles dans la wilaya d'El-Menia, après l'achèvement des procédures administratives en cours. "Nous travaillons en coordination avec le ministère de l'Agriculture, les directions des Services agricoles des wilayas concernées et le groupe Sonatrach pour concrétiser ce programme agricole", a souligné le PDG de 3A. En matière d'investissement dans l'aquaculture, la société prévoit également de se lancer dans ce domaine. Une première initiative a été lancée dans la région de Gassi-Touil (Ouargla), et le projet sera étendu à d'autres sites pour la production de poissons tels que le tilapia et la crevette, a-t-on indiqué. Pour rappel, la 7e édition du Salon international de l'agriculture d'Oran, organisée du 29 janvier au 1er février par l'agence d'événements "Exposium", accueille environ 80 exposants nationaux et étrangers.

GRÈVE DES HUIT JOURS

La caravane nationale historique fait escale à Oran

La caravane nationale historique, initiée par l'Organisation algérienne du commerce et de l'investissement social, a fait escale samedi soir à Oran à l'occasion du 68^e anniversaire de la grève des huit jours.

Le président de cette organisation, Djaber Bendsira a indiqué à l'APS, en marge d'une conférence sur la grève des huit jours organisée en coordination avec le Musée du Moudjahid d'Oran et le bureau local de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM), que "cette caravane, lancée le 28 janvier dernier à partir du Musée national du Moudjahid à Alger, a déjà parcouru huit wilayas et devra clôturer son périple, cette semaine avec la visite de quatre autres wilayas". Cette initiative, à laquelle ont pris part des commerçants, des étudiants, des enseignants et des artistes, a permis de "mieux comprendre le combat et les sacrifices des moudjahidine et

des martyrs, en particulier des commerçants et des industriels algériens durant la glorieuse Révolution de libération, ainsi que la répression brutale exercée par les forces coloniales contre les participants à cette grève historique", a-t-il déclaré. La caravane a donné lieu à diverses activités culturelles et historiques autour de la grève des huit jours, ainsi qu'à des rencontres avec des moudjahidine et des familles de chahids ayant pris part à cette action lancée par le Front de libération nationale (FLN) afin de démontrer l'unité du peuple algérien autour de la révolution et son attachement à la liberté et à l'indépendance. A l'issue de la conférence organisée à Oran, le bureau national de l'Organisation algérienne du commerce et de l'investissement social a décerné, dans sa troisième édition, la médaille du "Commerçant honnête et fidèle" à un

groupe de commerçants martyrs et de moudjahidine ayant contribué au succès de la grève et de la révolution. Cette distinction a été également attribuée à des commerçants actuels ayant fait preuve d'un engagement exemplaire en terme d'intégrité et de respect de la loi. Dans son intervention, Dr Mohamed Belhadj, professeur au département d'histoire et d'archéologie de l'Université Oran 1 "Ahmed Ben Bella" a souligné que "la grève des huit jours de 1957, qui a vu la participation de nombreuses catégories professionnelles et ouvrières, notamment les commerçants, a constitué un référendum populaire avant l'heure, exprimant l'attachement des Algériens à la direction de la révolution et leur volonté inébranlable d'accéder à la liberté et à l'indépendance". De son côté, Dr Guendouz Abdelkader de Université "Ibn Khaldoun" de Tiaret a rappelé

que "la grève des huit jours faisait partie des actions révolutionnaires décidées par le Comité de coordination et d'exécution (CCE) du FLN, en parallèle avec l'examen de la question algérienne aux Nations unies, afin de générer un élan médiatique permettant l'internationalisation de la cause algérienne et incitant l'ONU à reconnaître le droit du peuple algérien à l'indépendance". Le directeur du Musée du Moudjahid d'Oran, Mokhtar Sedikki a, quant à lui, affirmé à l'APS que cette conférence, organisée dans l'enceinte du musée, constitue la troisième activité commémorative dédiée au 68^e anniversaire de la grève des huit jours, en collaboration avec le secteur des moudjahidine et des ayants-droit, l'Université Oran 1, l'Union générale des commerçants et artisans algériens et l'Organisation algérienne du commerce et de l'investissement social.

TISSEMSILT

LA CARAVANE «JEUNESSE ET MÉMOIRE NATIONALE» FAIT UNE HALTE

La caravane "Jeunesse et mémoire nationale" a fait une halte ce samedi dans la wilaya de Tissemsilt, offrant aux participants l'opportunité de découvrir la contribution de la région d'El-Wancharis" (Ouarsenis) à la révolution de libération nationale. Une rencontre historique a été organisée à cette occasion à la maison de la culture "Mouloud Kacim Nait Belkacem", animée par des professeurs d'histoire, en présence des autorités locales, de membres de la famille révolutionnaire, d'acteurs de la société civile et de jeunes universitaires. Cette séance a permis d'aborder les grandes étapes de la contribution de la région d'El Wancharis à la guerre de libération, ainsi que les grandes batailles menées contre l'armée coloniale française, avec des témoignages vivants de moudjahidine de la région. A ce propos, Dr. Hamri Aissa de l'Université d'Aïn Defla a rappelé que la région d'El Wancharis a enfanté de grands leaders de la glorieuse révolution dont chahid Djilali Bounaama, et a été le théâtre d'une bataille héroïque (bataille de Bab El-Bekkouche) où sont tombés au champ d'honneur plus de 360 martyrs. De son côté, le moudjahid Abdelkader Abdelkrim a souligné que la guerre de libération a été soutenue par l'ensemble du peuple algérien, que ce soit en milieu rural, dans les villages ou les villes, et que la région d'El Wancharis détient une part importante de la mémoire nationale. Dr. Lakhdar Saidani de l'Université "Ahmed Ben Yahia El-Wancharissi" de Tissemsilt a évoqué, quant à lui, la mise en place d'une organisation structurée de la révolution à la suite des résultats du Congrès de la Soummam, et a rappelé la formation de trois katibate (compagnies) dans la région d'El Wancharis dont celle de "Kraimia", dont les moudjahidine ont attaqué les fermes des colons dans la région. Après ces attaques, l'armée coloniale française a décidé d'envahir la région de Bab El-Bekkouche, où a eu lieu la bataille éponyme, a-t-il évoqué. Le président de la commission de la citoyenneté, du volontariat, de la vie associative et de la participation des jeunes dans la vie publique au Conseil supérieur de la Jeunesse, Moussa Nouri a souligné que le CSJ oeuvre, à travers l'organisation de cette caravane, à inciter les jeunes à s'intéresser à la mémoire nationale pour renforcer leurs valeurs, leurs principes et leur identité nationale. Après cette séance, la délégation du Conseil supérieur de la Jeunesse s'est rendue dans la région de Bab El-Bekkouche, située dans la commune de Lardjem, qui faisait partie de la zone 3 de la wilaya 4 historique pendant la révolution de libération. Ils ont également visité le centre de torture d'Ain Sfa (commune de Tissemsilt), qui demeure un site témoin des pratiques brutales et des crimes horribles commis par le colonisateur français contre le peuple algérien à l'époque.

Wilaya d'Alger : réunion de travail pour suivre les projets de décongestion routière

Le wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi a présidé, récemment, une réunion de travail restreinte du Conseil exécutif pour suivre les projets routiers visant à décongestionner le trafic routier dans la capitale, indique un communiqué des services de wilaya. Lors de cette réunion, qui s'est déroulée au siège de la wilaya, en présence de son secrétaire général, des directeurs exécutifs concernés, des directeurs des établissements publics concernés et des cadres de la wilaya, un exposé a été présenté par le Directeur des travaux publics, comprenant les principaux projets routiers en cours de réalisation. Il s'agit notamment de la RN 38 reliant Djasr Kasentina et El Harrach, du chemin de wilaya 111 reliant les communes de Chéraga et Ain Benian, du dédoublement de la route dans la zone touristique située entre Sidi Fredj et le complexe touristique de Mazafran, du projet de liaison de la route menant du complexe olympique Mohamed Boudiaf vers la deuxième rocade au niveau de Khraissia, en passant par Draria et El Achour, de la route de Hamissi à Zéralda, et de la RN 36 S'ajoutent à cela le deuxième tronçon du projet menant de Djenane Sfari au niveau de la RN 01 Bir Khadem, Saoula, ainsi que le chemin de wilaya 111 reliant Baba Hassen et Saoula (entrée sud). L'exposé a également porté sur les projets qui n'ont pas encore été lancés, et qui sont financés par le budget de l'Etat et de la wilaya, ajoute la même source. A l'issue de l'exposé, le wali d'Alger a instruit notamment d'accélérer le rythme des travaux, en adoptant un système de rotation 3x8, 7 jours sur 7, en mobilisant tous les moyens nécessaires par les entreprises de réalisation pour augmenter le rythme des travaux afin de pouvoir livrer les projets dans les plus brefs délais, et de lever tous les obstacles empêchant la concrétisation des projets routiers qui n'ont pas encore été lancés. Le wali a également insisté sur l'importance de veiller à la réduction des délais de réalisation, notamment dans les grands projets à même de contribuer de manière significative à assurer la fluidité de la circulation pour les citoyens, conclut le communiqué

LE MARCHÉ DÉPASSE LES 1,5 MILLIARD DE DOLLARS

Le e-commerce, une activité en plein essor en Algérie

Le commerce en ligne connaît une évolution rapide en Algérie, transformant les habitudes d'achat des consommateurs et offrant de nouvelles opportunités aux entreprises locales et internationales. Les consommateurs algériens recherchent de plus en plus la commodité et la variété offertes par les plateformes de commerce en ligne.

Les réseaux sociaux attirent de plus en plus d'acheteurs. D'ici 2028, plus de 1,7 milliard de personnes dans le monde effectueront des achats sur les réseaux sociaux, soit 300 millions de plus que l'année 2024. Les revenus du commerce social mondial vont augmenter de 100 milliards de dollars par an, ce qui permettra au marché d'atteindre plus d'un trillion de dollars d'ici 2028.

Alors que de plus en plus d'acheteurs en ligne se tournent vers les médias sociaux pour acheter des produits, ce chiffre atteindra près de 20 % d'ici 2028. L'Algérie n'est pas en reste. Le commerce en ligne connaît une évolution rapide, transformant les habitudes d'achat des consommateurs et offrant de nouvelles opportunités aux entreprises locales et internationales. Les consommateurs algériens recherchent de plus en plus la commodité et la variété offertes par les plateformes de commerce en ligne. Parmi les produits les plus tendances, l'électronique, la mode, la cosmétique et les biens de consommation courante.

La taille du marché du e-commerce en Algérie, a connu un véritable essor ces dernières années, dépassant l'équivalent de 1,5 milliard de dollars, notamment avec plus de 18 millions de cartes de paiement en circulation, selon des statistiques du Groupement algérien des acteurs du numérique (GAAN), une association



créée en 2020, réunit les opérateurs et professionnels du numérique en Algérie et dont le but est de "fédérer les acteurs de l'écosystème algérien du numérique autour de problématiques d'affaires communes en proposant des solutions durables". Cette croissance significative du commerce en ligne a été stimulée par l'adoption croissante des technologies numériques et l'augmentation de la connectivité Internet à travers le pays.

Aujourd'hui, le e-commerce représente ainsi un "levier stratégique" pour accélérer la transformation numérique facilitant l'accès aux technologies digitales pour les entreprises, particulièrement les PME, tout en favorisant l'inclusion financière par l'élargissement de l'accès à de nouveaux services financiers à travers des solutions de paie-

ment rapides et sécurisées. Il faut dire que l'e-commerce est devenu indispensable dans la vie économique d'aujourd'hui, favorisant le développement économique, puisqu'il permet aux entreprises d'accéder à de nouveaux marchés et d'améliorer leur compétitivité, tout en stimulant la croissance économique.

Il faut savoir qu'en Algérie, 95% des achats en ligne sont réglés au comptant, ce qui crée de nombreuses contraintes pour les opérateurs de logistique (sociétés de transport et de livraison), selon les données mises en avant par le GAAN. Toutefois, les experts plaident pour la nécessité de densifier le réseau de sites web algériens dédiés au e-commerce alors que cette activité est exercée essentiellement via les réseaux sociaux. Dans ce cadre, il est prévu à partir de

cette année, le lancement de nouveaux modes de paiement électronique et les paiements instantanés via TPE et sans contact.

En sa qualité de régulateur de l'activité monétaire en Algérie, le GIE monétaire travaille sur un projet initié par la Banque d'Algérie en collaboration avec des acteurs de la place interbancaire, dont la Satim et les banques, pour mettre en œuvre le paiement instantané. Il s'agit de mettre en place une solution qui va permettre aux commerçants d'être crédités instantanément lors des opérations de paiement via TPE, contre 48 ou 72 heures actuellement. De nouvelles incitations à caractère juridique et fiscal devront être mises en œuvre prochainement notamment via le projet de loi de finances 2025.

A.B

FORMATION PROFESSIONNELLE

Des offres plus adaptées aux besoins du marché du travail

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine El Mahdi Oualid, a mis en évidence les efforts Déployés par son secteur pour proposer des offres de formation plus adaptées aux besoins

du marché du travail. Lors d'une conférence virtuelle «Saat Hiwar» organisée par le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), en présence du ministre de la Jeunesse, chargé du CSJ, Mustapha Hidaoui, M. El Mahdi a évo-

qué le plan d'action du secteur de la formation professionnelle qui vise, entre autres, à proposer «des offres de formation plus adaptées aux besoins du marché de l'emploi», à travers l'adoption de systèmes d'infor-

mation pertinents. Et d'ajouter que le secteur porte un intérêt particulier à la post-formation en vue de donner aux diplômés du secteur «davantage de chances d'accéder au marché du travail» à travers notamment «la révision des offres de formation et l'introduction des spécialités demandées».

Il a également souligné l'importance de la transition numérique, étant «l'une des «priorités» du secteur de la formation professionnelle, mettant en avant l'impératif d'œuvrer à accélérer la modernisation de la gestion.

Aussi, M. El Mahdi a révélé que son secteur veillait à la création de «centres d'excellence» de formation professionnelle afin d'assurer une formation de qualité dans certaines spécialités, ajoutant que ces centres contri-

buaient également à l'élaboration des programmes de formation en la matière, en associant le secteur économique.

Par ailleurs, le ministre a évoqué les Olympiades des métiers que le secteur de la formation professionnelle compte lancer à la fin de l'année en cours dans le but d'instaurer «un environnement compétitif entre les participants et de valoriser les talents des stagiaires».

Dans une déclaration à la presse en marge de cette rencontre, M. Hidaoui a salué, pour sa part, l'approche adoptée par le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels au profit du marché du travail, ajoutant que son secteur soutenait cette orientation pour mieux répondre aux opportunités d'emploi disponibles pour les jeunes.

BORDJ BADJI MOKHTAR

Une caravane médicale au profit des zones reculées

Les habitants des zones éparses et les nomades des communes de Bordj Badji Mokhtar, Timiaouine et Abane Ramdane bénéficient actuellement d'une caravane médicale pluridisciplinaire. Organisée à l'initiative des directions de la santé des wilayas de Bordj Badji Mokhtar et de Chlef, cette initiative vise à offrir des soins médicaux de qualité aux populations vivant dans des régions isolées. Encadrée par un staff médical composé de spécialistes des secteurs public et privé des wilayas de Chlef, Sétif, Ain Defla et Tissemsilt, cette caravane propose des consultations dans plusieurs spécialités, notamment l'oto-rhino-

laryngologie (ORL), la gynécologie-obstétrique, la chirurgie pédiatrique, l'urologie, la cardiologie, la médecine interne et la chirurgie dentaire. Selon le directeur de la santé, Nouis Mohamed Zakaria, cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts visant à rapprocher les services de santé des populations des zones reculées. Lancée jeudi dernier, cette caravane médicale se poursuivra pendant une semaine. Elle a pour objectif de renforcer la coopération entre les établissements de santé du nord et ceux de l'extrême sud du pays, tout en améliorant la prise en charge des patients dans les régions difficiles d'accès.

EN REPRÉSAILLES À CEUX IMPOSÉS PAR LE PRÉSIDENT AMÉRICAIN

Le Canada imposera dès demain des droits de douane aux Etats-Unis

Le Canada va mettre en place des droits de douane sur les produits américains en représailles à ceux annoncés plus tôt par le président américain, a déclaré le Premier ministre canadien, Justin Trudeau.

Le Canada « va imposer des droits de douane de 25% sur des produits américains pour un total de 155 milliards de dollars canadiens » (102 milliards d'euros), a annoncé le chef du gouvernement. Cela représente un cinquième des importations américaines annuelles au Canada. Dès mardi, ces droits de douane seront appliqués sur 30 milliards de dollars de marchandises. Les droits de douane vont concerner plusieurs produits de consommation courante, a précisé le Premier ministre. Cette annonce vise à répondre à Donald Trump qui a imposé samedi 25% de droits de douane sur les produits provenant du Canada et du Mexique et 10% supplémentaires à ceux déjà existants sur les produits chinois. « Si le président Trump veut inaugurer un nouvel âge d'or pour les Etats-Unis, la meilleure voie est de s'associer avec le Canada, et non de nous punir », a déclaré le chef du gouvernement canadien samedi lors d'une conférence de presse. Il a prévenu que les semaines à venir seraient difficiles pour les Canadiens et que les tarifs douaniers décidés par Donald Trump nuiraient également aux Américains. S'adressant à ces derniers, il a déclaré: « cela va augmenter les coûts pour vous, y compris ceux de la nourriture, de l'essence à la pompe... ». L'annonce de l'imposition de droits de douane par Washington a provoqué un tollé au Canada, où les répercussions économiques seront très fortes. La liste des produits concernés n'a pas été communiquée par les États-Unis, mais Justin Trudeau a déclaré que certaines importations américaines, telles que l'alcool, seraient tou-



chées. Trudeau a déclaré que les premiers ministres provinciaux et le gouvernement fédéral étaient unis dans leur opposition à cette guerre commerciale. "Nous sommes unis. Nous défendrons le Canada", a-t-il affirmé. Toutefois, Justin Trudeau a déclaré que les droits de douane américains soulevaient une question perplexe dans ce qui est désormais une guerre commerciale : pourquoi le président américain Donald Trump s'en prend-il à son voisin et allié le plus proche ? La ministre des Affaires étrangères, Mélanie Joly, ne comprend pas non plus. "Les Canadiens n'ont été que les alliés les plus solides et les meilleurs voisins des États-Unis. Ces tarifs sont totalement injustifiables [...] Le Canada ne reculera pas", a-t-elle écrit samedi sur X. Samedi en fin de journée, sur CNN, le Premier ministre de l'Ontario, Doug Ford, a déclaré que les droits de douane imposés par Donald Trump étaient "injustifiés, injustes et franchement illégaux", car ils contrevenaient aux accords de libre-échange conclus avec le Canada,

le Mexique et les États-Unis. Interrogé sur la question de savoir si le Canada considérait toujours les États-Unis comme un allié, Justin Trudeau a simplement répondu que Washington était un "ami" et un "partenaire". Donald Trump a annoncé son intention d'imposer des droits de douane sur les produits importés du Canada et du Mexique, à moins que ces deux pays ne renforcent leurs frontières afin de réduire l'entrée de drogues et d'immigrants clandestins sur le territoire américain. Il a également annoncé des droits de douane de 10 % sur les importations en provenance de Chine. Donald Trump se dit principalement préoccupé par le fentanyl, une drogue qui entre au Canada, mais les représentants du gouvernement canadien ont déclaré que la quantité était minuscule par rapport à celle qui entre aux États-Unis en provenance du Mexique. Toutefois, Donald Trump n'a pas tenu compte d'un plan immédiat du Canada visant à dépenser 1,4 milliard de dollars pour stopper le flux de drogues et

d'immigrants clandestins. Les droits de douane de 25 % s'appliqueront à presque toutes les importations canadiennes aux États-Unis et ceux de 10 % aux importations de pétrole. Plus tôt dans la journée, Doug Ford a indiqué que les raisons qui poussent Donald Trump à imposer ces droits de douane écrasants pourraient bien être la poursuite d'un objectif ultime : faire du Canada un 51^e État. "Il pense qu'il peut briser le Canada. Il pense pouvoir acheter le Canada. Il ne sait pas ce que nous savons : l'esprit canadien ne peut jamais être brisé et, chers amis, le Canada n'est pas à vendre", a déclaré Doug Ford depuis Windsor, une ville frontalière de l'Ontario. Selon le Premier ministre de la Colombie-Britannique, Dave Eby, le Canada devait trouver de nouveaux marchés pour ses marchandises en raison de l'instabilité du gouvernement américain dirigé par Trump. "Nous ne serons plus jamais redevables des caprices d'une seule personne à la Maison Blanche", a déclaré Dave Eby à l'issue de la réunion du conseil de guerre entre Justin Trudeau et les premiers ministres canadiens. Selon les experts et les responsables politiques, les droits de douane, s'ils restent en vigueur, auront un effet dévastateur sur l'économie canadienne et plongeront le pays dans la récession. Les prix des marchandises augmenteront au Canada, y compris dans les magasins d'alimentation. Mais les prix des produits augmenteront également pour les consommateurs américains.

S'ENGAGEANT À PROTÉGER SES INTÉRÊTS

La Chine dénonce «fermement» les mesures tarifaires américaines

La Chine a annoncé qu'elle portera plainte auprès de l'OMC pour les pratiques américaines "répréhensibles" et prendra des "contre-mesures correspondantes pour défendre fermement ses propres droits et intérêts". La Chine a "fermement" dénoncé, dimanche, l'annonce par les États-Unis d'un droit de douane de 10 % sur les exportations chinoises, promettant de prendre des contre-mesures pour protéger ses intérêts. Le porte-parole du ministère du Commerce a déclaré que Pékin était "fortement mécontent de cette mesure et s'y opposait fermement". "L'imposition unilatérale de droits de douane par les États-Unis viole gravement les règles de l'OMC (Organisation mondiale du commerce). Non seulement elle n'aide pas à résoudre les problèmes des États-Unis, mais elle porte également atteinte à la coopération économique et commer-

ciale normale entre les deux pays", a indiqué le responsable dans un communiqué. Selon le communiqué, la Chine portera plainte auprès de l'OMC pour les pratiques américaines "répréhensibles" et prendra des "contre-mesures correspondantes pour défendre fermement ses propres droits et intérêts". La Chine espère que les États-Unis examineront et traiteront objectivement et rationnellement leur propre problème de fentanyl et d'autres questions, plutôt que de menacer d'autres pays de droits de douane. La Chine a exhorté les États-Unis à "corriger leurs mauvaises pratiques, à rencontrer la Chine à mi-chemin, à faire face aux problèmes, à avoir des dialogues francs, à renforcer la coopération et à gérer les différends sur la base de l'égalité, du bénéfice mutuel et du respect mutuel".

PHILADELPHIE

Un avion sanitaire s'écrase dans une zone résidentielle

Aux États-Unis, un avion sanitaire avec six Mexicains à son bord s'est écrasé vendredi 31 janvier à Philadelphie, provoquant des incendies. Un crash qui intervient seulement deux jours après la collision entre un avion de ligne et un hélicoptère qui a tué 67 personnes à Washington. Selon l'Administration fédérale de l'aviation (FAA), l'appareil était un Learjet 55 - un avion d'affaires américano-français - qui avait décollé

de l'aéroport de Northeast Philadelphia à destination de Branson, dans le Missouri. L'accident s'est produit peu après 18h (heure locale). Le jet transportait une petite fille qui avait « reçu un traitement médical lui ayant sauvé la vie » et devait rentrer au Mexique, a expliqué à NBC Shai Gold, le propriétaire de l'entreprise d'aviation impliquée, Jet Rescue Air Ambulance. Les autres personnes à bord étaient sa mère, un pilote, un copi-

lote, un médecin et un infirmier, a-t-il ajouté. « La patiente avait été soignée à l'hôpital Shriners Children's de Philadelphie et était transportée vers son pays d'origine, le Mexique », a confirmé à l'AFP Mel Bower, porte-parole de l'établissement. Le crash a mis le feu à de nombreux bâtiments et véhicules dans les environs du Roosevelt Mall, un centre commercial du nord-est de Philadelphie.

**POUR DÉNONCER
LA GESTION
DES INONDATIONS
25.000
manifestants à
Valence, Espagne**

Près de 25.000 personnes sont descendues à nouveau samedi dans les rues de Valence pour protester contre la gestion des inondations meurtrières qui ont endeuillé le sud-est de l'Espagne il y a trois mois, selon des médias locaux.

Rassemblés dans la capitale de la région la plus touchée par les inondations du 29 octobre, qui ont fait 232 morts et trois disparus, près de 25.000 manifestants, selon la Délégation du gouvernement espagnol (préfecture), ont exigé le départ du président conservateur (Parti populaire) de la région de Valence, Carlos Mazon. Cette quatrième manifestation depuis les inondations a attiré moins de monde que les précédentes, celles du 9 et 30 novembre ayant réuni respectivement 130.000 et 100.000 personnes. Ils étaient environ 80.000 le 29 décembre. Les sinistrés reprochent à l'exécutif régional de ne pas avoir prévenu les habitants suffisamment à l'avance du danger des pluies torrentielles, malgré une alerte donnée très tôt le matin par l'agence météorologique nationale. Ils reprochent aussi aux autorités d'avoir tardé à déployer les secours et, aujourd'hui, la lenteur des aides. Le gouvernement central a promis de débloquer 16,6 milliards d'euros pour aider les localités touchées, les victimes et les entreprises.

USM ALGER

Sahbane décide de limoger Maâloul

Le président de l'USM Alger, Othmane Sahbane, a décidé de limoger l'entraîneur tunisien de l'équipe, Nabil Maâloul, après le dernier faux pas et le nul enregistré à Béjaïa face à l'Olympique Akbou et qui vient aussi après le nul face au Paradou AC et la défaite lors du derby algérois face au MC Alger.

Marouane A.

Sahbane était sous grande pression depuis quelque temps et les supporters ont demandé déjà la tête du coach tunisien juste après l'échec cuisant face au voisin du Mouloudia qu'ils n'ont pas digéré. Ce dernier match face aux Akbouciens a accentué la colère des fans des Rouge et Noir qui estimaient qu'il était anormal de jouer avec une stratégie complètement défensive face à une équipe comme l'OA qui était en manque de confiance et qui était possible de battre. Pour eux, le fait d'incorporer deux joueurs à vocation défensive au milieu du terrain montre clairement que le coach voulait à tout prix revenir avec le nul et ne cherchait pas la victoire, ce qui est contraire à l'essence de l'équipe qui devrait tou-

jours chercher à gagner et pour envisager aussi de décrocher une place qualificative à une compétition continentale la saison prochaine. Sahbane qui ne voulait pas entrer en conflit avec les supporters a donc cédé en préférant faire ce changement pour provoquer le déclic. Pour ce qui est de son remplaçant, on croit savoir que la direction de l'USMA serait entré en contact avec de nombreux techniciens dont le Brésilien, Paqueta qui avait dirigé le CRB, par le passé.

MEHDI MERGHEM SIGNE POUR DEUX ANS ET DEMI

Sur un tout autre chapitre, le milieu offensif algérien du Sporting Club Farense (première division portugaise), Mehdi Merghem, s'est engagé pour deux ans et demi avec l'USM Alger. Agé de 27 ans, Mehdi Merghem

avait rejoint le club portugais lors du mercato d'été 2024 en provenance de Guingamp (L2 française). Il a pris part à 12 rencontres de Liga portugaise depuis le début de la saison en cours. «Je suis très fier de rejoindre ce grand club qui est l'USM Alger. J'ai hâte de commencer à porter ce maillot de me rendre fier, qu'on partage tous de grands moments de joie, de victoire et de titre, Inchallah. On se voit bientôt au stade», a déclaré la nouvelle recrue dans une vidéo postée par son nouveau club. Mehdi Merghem est la troisième recrue du club algérois cet hiver après Ahmed Khaldi (Al-Arabi-Koweït) qui a signé jusqu'en 2027 et Riyad Benayad (ES Tunis) qui s'est engagé pour une année renouvelable. Un renfort qualitatif pour booster encore la ligne d'attaque des Rouge et



Noir, augmentant au passage ses chances de réussir une bonne fin de parcours, aussi bien en championnat et Coupe d'Algérie, qu'en Coupe de la Confédération. Les Rouge et Noir ont été, en tout

cas, très actif sur le marché des transferts, ce qui est tout à fait normal pour une équipe qui souhaite jouer les premiers rôles en championnat et veut aller loin en compétition africaine. **M. A.**

ALLEMAGNE

Bensebaini parle de sa méforme avec Dortmund

Ramy Bensebaini s'est livré sur sa baisse de forme ces dernières semaines et sur les difficultés qu'il a traversées. Dans un entretien récent pour le site officiel du Borussia Dortmund, le défenseur international algérien a reconnu qu'il n'était pas à son meilleur niveau et qu'il avait joué certains matchs en étant diminué physiquement. "C'était un peu compliqué, parce qu'il n'y avait pas de résultats, et dès

qu'on est revenus de vacances, j'étais vraiment malade. Mais il fallait que je joue, donc j'ai joué, mais je n'étais pas en forme", a expliqué le joueur. Une situation qui a été d'autant plus difficile à gérer avec le limogeage de son entraîneur, Nuri Sahin, et la mauvaise passe de son club. Malgré cette période difficile, Bensebaini commence à retrouver ses sensations. "On revient petit à petit, après une période

très compliquée pour moi, pour le club, pour les autres joueurs." Le défenseur reste optimiste et sait qu'il doit encore travailler pour retrouver son meilleur niveau. Interrogé sur la pression et son ressenti personnel, il a confié préférer se replier sur lui-même en période de doute : "Je n'aime pas trop parler, c'est ma mère qui me parle tout le temps et qui essaie de me remonter le moral. Moi, personnelle-

ment, j'aime bien rester dans mon coin et dans ma bulle." Alors qu'il enchaîne les rencontres, Bensebaini veut continuer à aider son équipe tout en gérant mieux son physique. "Avec du recul, je pense que j'aurais dû rester un peu sur le côté", a-t-il admis. Aujourd'hui, l'international algérien semble sur la bonne voie pour retrouver son meilleur niveau et contribuer pleinement aux succès de son équipe.

LIGUE DE FOOTBALL PROFESSIONNEL

Mohamed El Amine Mesloug, seul candidat à la présidence

La liste conduite par Mohamed El Amine Mesloug, accompagnée des membres de son Bureau exécutif, a été retenue pour l'Assemblée générale électorale de la Ligue de football professionnel (LFP), prévue le mercredi 5 février à 10h00, a annoncé l'instance chargée de la gestion de la compétition professionnelle. "A l'issue de l'échéance du délai de dépôt des candidatures fixée au 30 janvier 2025, la Commission électorale de la Ligue de football professionnel, a constaté le dépôt des dossiers d'une seule liste. Celle de Mohamed El Amine Mesloug et de ses membres du bureau exécutif", indiqué la LFP dans un communiqué publié sur son site officiel. "Suite à l'examen des dossiers reçus, la liste conduite par Mohamed El Amine Mesloug, accompagnée des membres de son Bureau exécutif, a été retenue pour l'Assemblée générale électorale", ajouté la même source. Pour rappel, en octobre 2024, la Fédération algérienne de football (FAF) avait suspendu avec effet immédiat la Ligue de football professionnel (LFP), présidée par Abdelkrim Medouar, pour "violation des lois et règlements en vigueur".

LIGUE 2 AMATEUR (GR. CENTRE-OUEST - 17E J)

Le duel à distance entre l'ESBA et le RCK se poursuit

L'ES Ben Aknoun, leader vaincu et vainqueur à l'arraché contre le WA Mostaganem (2-1), samedi pour le compte de la 17e journée de la poule Centre-Ouest de la Ligue 2 de football amateur, a conservé son avance sur son dauphin, le RC Kouba, qui a largement dominé le GC Mascara (3-0). Les hommes de Mohamed Manaa ont attendu les temps additionnels (90'+4) pour inscrire le but de la victoire grâce à Benbournane qui a surpris la défense du WAM. En revanche, le RCK s'est facilement imposé contre le GC Mascara, qui restait pourtant sur deux victoires de rang. L'attaquant Zouari, auteur d'un doublé, a été l'artisan de ce large succès koubeen. A la faveur de cette

nouvelle victoire, l'ES Ben Aknoun (41 pts) reste seule aux commandes de la poule Centre-Ouest et prolonge sa série d'invincibilité à 17 matchs (12 victoire, 5 nuls), gardant cinq longueurs d'avance sur le RC Kouba, qui maintient la pression dans la course à l'accession. Lors de la prochaine journée, l'ES Ben Aknoun croisera le fer avec le NAHD dans un derby de la capitale qui promet, tandis que le RCK jouera face au CR Temouchent. Derrière le duo de tête, la JS El Biar (26 pts) s'est emparée du troisième rang du classement, à la faveur d'une belle victoire en déplacement (2-0) contre l'US Béchar Djedid (12e, 20 pts), au moment où l'ASM Oran et la JSM Tiaret, quatrièmes ex

aequo avec 23 points, ont été tenues en échec à domicile, respectivement, par le SKAF Khemis Miliana (0-0) et le CR Témouchent (1-1), qui occupent la huitième place avec 21 points. Dans la lutte pour le maintien, le duel des mal classés entre le MCB Oued Sly (15e, 14 pts) et la lanterne rouge le SC Mecheria (8 pts) s'est terminé sur un score de parité (0-0), tout comme l'opposition entre l'ESM Koléa premier relégable avec 19 points et le RC Arbaâ (8e, 21 pts), conclue sur le score (2-2). Toujours dans la bas du classement, le MC Saida (12e, 20 pts) n'a pas réussi à se relancer, en concédant le match nul (0-0) lors de la réception du NA Hussein-Dey (6e, 23 pts).

EN TUNISIE

Haimoudi nommé superviseur général de l'arbitrage

L'ancien arbitre international algérien Djamel Haimoudi, a été nommé superviseur général de l'arbitrage en Tunisie, a annoncé la Fédération tunisienne de Football (FTF) samedi. Haimoudi aura pour mission de proposer la composition de la direction natio-

nale de l'arbitrage ainsi que les membres des commissions régionales, avant de les soumettre au bureau fédéral pour approbation, précise la même source. Agé de 55 ans, Haimoudi avait officié plusieurs matchs lors de la Coupe du Monde

2014 dont le match de classement pour la 3e place entre le Brésil et les Pays-Bas. Il a pris part également à la Coupe des Confédérations, à la Coupe du Monde des Clubs au Japon, ainsi qu'à plusieurs éditions de la Coupe d'Afrique des Nations.

MC ORAN

Hassen-Khodja deuxième recrue hivernale

Le milieu de terrain, Dalil Hassen-Khodja est devenu la deuxième recrue hivernale du MC Oran qu'il a rejoint ce samedi pour un contrat de deux saisons et demi, a-t-on appris auprès de ce club de Ligue 1 de football. Le joueur de 26 ans a porté les couleurs du MC El Bayadh, un autre pensionnaire de l'élite, au

cours de la première partie de cet exercice à titre de prêt en provenance du MC Alger, club avec lequel il vient de résilier son contrat. Avant ce recrutement, le nouveau directeur sportif des "Hamraoua", Mourad Meziane, avait engagé le désormais l'ex-meneur de jeu de l'ASO Chlef, Amar Bourdim, en attendant de

conclure au moins deux autres transactions avant la fin du mercato hivernal qui baissera rideau le 5 février en cours, souligne-t-on de même source. En revanche, le MCO s'est séparé, durant ce mercato aussi, de trois joueurs, en l'occurrence, l'Ivoirien Serry Gnoleba, Walid Ardji et Aymen Chadli.

ESPAGNE

Le Real Madrid surpris, l'Atlético en profite

Piégé par l'Espanyol Barcelone (1-0), le Real Madrid a concédé samedi soir, sa troisième défaite de la saison en championnat, laissant son rival l'Atlético revenir à un point avant un derby qui vaudra très cher le week-end prochain.

Mis sous pression au coup d'envoi après la victoire des Colchoneros contre Majorque (2-0), le champion d'Espagne en titre s'est cassé les dents sur une équipe catalane solidaire et bagarreuse, qui a réalisé le coup parfait grâce à un but en contre du latéral Carlos Romero (85e, 1-0), passé proche de l'expulsion à l'heure de jeu pour un tacle par derrière sur Kylian Mbappé.

Toujours leader, le géant espagnol (1er, 49 points) est désormais sous la menace de son rival et voisin (2e, 48 points), son prochain adversaire samedi dans un choc qui pourrait être un tournant dans la course au titre, et offre l'opportunité au FC Barcelone (3e, 42 points) de se relancer en cas de victoire contre Alavés. Cet exploit permet en revanche à l'Espanyol (17e, 23 points), de sortir de la zone de relégation. Elu homme

du match, le portier espagnol a été le héros de la soirée en mettant en échec un quatuor de stars madrilène Mbappé-Vinicius-Bellingham-Rodrygo peu inspiré et surtout bien contenu par la défense adverse. De retour de suspension, Vinicius avait ouvert le score en première période mais son but a été refusé ensuite pour une faute de Kylian Mbappé au duel avec Pol Lozano (21e). A neuf jours de son déplacement en Angleterre pour défier Manchester City lors des barrages de Ligue des champions, le champion d'Europe en titre a perdu son taulier défensif Antonio Rudiger, sorti touché à la cuisse gauche dès la 15e minute.

L'ATLÉTICO REVIENT FORT

Impérial défensivement, l'Atlético Madrid d'Antoine Griezmann a donc certainement relancé la course au titre en



renouant avec le succès en Liga à domicile face à Majorque (2-0). Les hommes de Diego Simeone (2e, 48 points), qui

fêtaient son 500e match de championnat sur le banc colchonero, lui ont fait honneur avec une victoire solide mais étriquée

leur permettant de revenir à une longueur du Real (1er, 49 points), à une semaine du derby de la capitale. Le latéral gauche brésilien Samuel Lino, récompensé pour ses récentes bonnes performances, a ouvert le score en première période (26e, 1-0) et l'attaquant français Antoine Griezmann, au repos en première mi-temps avant d'entrer à l'heure de jeu, a fait le break dans le temps additionnel d'un superbe ballon piqué pour lobber le portier slovaque (90e+3, 2-1). Son équipe fait désormais face à une semaine décisive avec deux derbys madrilènes contre Getafe mardi en quarts de finale de Coupe du Roi et le Real samedi en championnat. Plus tôt dans l'après-midi, Villarreal (5e, 37 points) a écrasé (5-1) le promu Valladolid (20e, 15 points) avec notamment un but de l'ancien marseillais Pape Gueye et de l'espoir français Thierno Barry. Le sous-marin jaune revient ainsi à trois longueurs de l'Athletic Bilbao (4e, 40 points) qui se déplace dimanche à Séville pour défier le Betis (10e, 28 points).

ANGLETERRE

Liverpool encore intraitable

Liverpool a été parfois bousculé à Bournemouth mais a de nouveau pu compter sur son attaquant égyptien Mohamed Salah (2-0) pour l'emporter et conforter sa place de leader du championnat d'Angleterre samedi, lors de la 24e journée.

Bournemouth, septième, a fait jeu égal avec Liverpool durant la majeure partie de la rencontre et aurait pu espérer mieux. Mais deux fois, les Cherries ont vu leurs tentatives repoussées par les poteaux, sur un tir puissant d'Antoine Semenyo (20e), le ballon passant devant le but d'Alisson, puis sur une frappe de Marcus Tavernier (71e), qui a aussi longé la ligne de but après avoir heurté le montant. Et alors que leur attaquant Justin Kluivert a manqué l'immanquable, deux fois encore, les locaux ont vu Salah marquer pour les visiteurs, sur pénalty (30e) puis sur une lucarne opposée (75e).

NOTTINGHAM FOREST EUPHORIQUE

La semaine écoulée a été celle des montagnes russes pour Nottingham Forest: après une déroute 5-0 à Bournemouth, l'équipe surprise de la saison a remporté sa plus large victoire à domicile en championnat d'Angleterre de première division depuis 1991, face à Brighton (7-0). En

phase avec la meilleure saison de Forest depuis trente ans, ce triomphe doit beaucoup à l'intenable trio d'attaque Chris Wood, Anthony Elanga et Morgan Gibbs-White. Le réalisme du premier, auteur de trois buts consécutifs (hat trick) aux 32e, 64e et 69e sur pénalty, a mis en relief la vivacité et la finesse technique du second, auteur de trois passes décisives. Et Elanga a lui-même souvent été idéalement servi par le toucher et la vision de Gibbs-White (buteur du 2-0 à la 25e).

Dans la lutte pour les places européennes, Newcastle n'a pas tiré profit de la défaite de Bournemouth. Irrésistibles entre mi-décembre et mi-janvier, les Magpies se sont pris les pieds dans le tapis pour la deuxième fois consécutive à St James' Park. Après une lourde défaite devant Bournemouth (1-4), c'est Fulham qui a cette fois exploité le manque d'implication des Magpies et obtenu une victoire logique (2-1), grâce à deux buts de Raul Jimenez et Rodrigo Muniz en seconde période, alors que Newcastle menait à la pause après un but de Jacob Murphy.

FRANCE

Lille enchaîne face à Saint-Etienne

Lille a de nouveau ravi ses supporters en renversant Saint-Etienne (4-1) samedi malgré un retard à l'allumage lors de la 20ème journée de Ligue 1, trois jours après sa brillante qualification en Ligue des Champions. Ce succès maintient le LOSC dans le rythme des meilleures équipes du championnat, en quatrième position, deux points derrière Monaco. De quoi oublier le faux-pas à Strasbourg la semaine dernière (2-1). Mais entretemps, le club nordiste a conclu par un feu d'artifice contre Feyenoord (6-1) son magnifique parcours européen, obtenant son billet pour les huitièmes de finale. Gonflés à bloc mentalement par leur très beau parcours européen, les Dogues n'ont jamais vraiment douté contre Saint-Etienne, en dépit d'une première période laborieuse durant laquelle leur match de mercredi a pesé dans les jambes. Durant le premier acte, les Lillois ont été dépassés dans l'intensité physique et plombés par une mal-

adresse de Rémy Cabella sanctionnée d'un pénalty transformé par Zuriko Davitashvili (6e). Les vagues vertes se sont succédé vers les cages nordistes pendant la première demi-heure. Louis Mouton aurait même pu inscrire un deuxième but, mais a manqué sa reprise de volée (29e). Quelques minutes plus tard, les Stéphanois se sont sabordés, offrant un pénalty à Jonathan David, qui l'a transformé d'une tranquille et insolente «Panenka» (32e).

SAHRAOUI SUR SA LANCÉE

Comme souvent cette saison, Lille a été bien plus mordant en seconde période.

Les changements de Bruno Genesio à la mi-temps ont aidé, tout comme l'exclusion du Stéphanois Dylan Batubinsika (48e) pour avoir fauché Hakon Haraldsson qui filait sans doute au but. L'entraîneur des Nordistes a fait entrer Thomas Meunier et surtout Osame Sahraoui, l'un des

meilleurs contre le club de Rotterdam. L'ailier de poche ne s'arrête plus de marquer: après ses buts à Strasbourg et contre Feyenoord, l'international marocain a cette fois inscrit un doublé. D'abord grâce à la pugnacité d'Hakon Haraldsson, qui a récupéré en deux temps un ballon au milieu, et à l'intelligence de Jonathan David, qui a fixé la défense adverse pour le servir idéalement face au but vide (63e).

Ensuite grâce à son seul talent, avec une frappe enroulée à ras-de-terre dans la surface stéphanoise (78e).

Entre ces deux buts, Gabriel Gudmundsson avait déjà mis Lille à l'abri d'une lourde frappe dans un angle fermé (72e).

Outre Sahraoui, Haraldsson et David, les trois meilleurs de leur équipe, les supporters lillois pourront remercier leur gardien Lucas Chevalier, décisif devant Davitashvili, seul à bout portant, quand le match était loin d'être joué (55e).

TOTTENHAM HOTSPUR

Calabria triste de quitter les «Rossoneri»

La triste fin de 18 années. Arrivé à l'AC Milan à l'âge de 11 ans, Davide Calabria s'apprête à quitter les Rossoneri dans ces derniers jours du mercato, après 272 matchs professionnels sous le maillot du club milanais. En partance pour Bologne, l'arrière droit aurait visiblement aimé honorer son contrat jusqu'à la fin de son contrat, en juin prochain, comme en témoignent des images diffusées sur les réseaux sociaux. A la sortie de Milanello, le centre d'entraînement de l'AC Milan, Calabria s'est arrêté à hauteur des quelques journalistes présents. Les yeux humides et visiblement très ému, il a eu du

mal à retenir ses larmes en répondant à leurs questions une dernière fois en tant que joueur rossonero. «C'est dur, tout me manquera, mais je suis très heureux de tout ce que j'ai vécu ici. J'emporte tous les souvenirs avec moi, j'aime Milan et je l'aimerais toujours. C'est difficile, comme un divorce avec ta femme », a-t-il déclaré. Alors que son nom ne circulait pas spécialement durant le mercato hivernal en cours, son départ paraît intrinsèquement lié au nouvel entraîneur de l'AC Milan. Depuis l'arrivée de Sérgio Conceição, officialisée le 30 décembre dernier, l'entente entre les deux hommes semble

n'avoir jamais été au beau fixe. Après avoir manqué en tout plus d'un mois de compétition en raison de blessures fin 2024, Davide Calabria a perdu le brassard de capitaine, qu'il portait depuis la saison 2021/2022, au profit de Mike Maignan début janvier. Une décision mal vécue par le joueur italien, qui a failli en venir aux mains avec son entraîneur lors de la victoire in extremis des Rossoneri face à Parme (3-2) le 26 janvier. Calabria et Conceição ont dû être séparés par d'autres joueurs et membres du staff milanais, comme l'ont montré des vidéos diffusées à la télévision italienne.

Mots Croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3								
4	■					■		
5				■				
6			■					
7								■
8				■				
9		■						■
10				■				
11					■			
12				■				

- VERTICALEMENT**
- A. Système de navigation par satellite. Petite charrette.
 - B. Décalée dans le temps. Mot de propriétaire.
 - C. Artiste qu'on adore. Pays d'Amérique.
 - D. Tube de laboratoire. Animal gavé.
 - E. Sa barbe se mange. Pour ce qui est contre. Notre-Dame.
 - F. Saison des colos. Aorte.
 - G. Elles sont instruites. Pas pollué.
 - H. Distinguée et ordonnée. Enveloppes de coussin.

- HORIZONTALEMENT**
- 1. Fiévreuses et courbaturées.
 - 2. Médecin spécialiste de l'enfance.
 - 3. Arrière central au foot.
 - 4. Caprice du ciel. Lady disparue.
 - 5. Il domine le val. Il ne s'entend pas sans mal.
 - 6. Précède libitum ou patres. Gâteau rond et plat.
 - 7. Qui vient de sortir.
 - 8. Brama. Mesure de capacités.
 - 9. Couleur de chocolat.
 - 10. Y allai franco. Il dépasse d'une tête.
 - 11. Manteau chaud. Lettres pour l'Europe.
 - 12. Grande école. Te repose.

LES MOTS FLÉCHÉS

JOURS ROMAINS	COLORÉE	CLUB DE GOLFEUR	COMME UN PNEU EN MAUVAIS ÉTAT	CÔTÉS BAS DES RIVIÈRES	ADOUCCIT LA COULEUR
SOTTE	INJECTIONS	DÉFORME	IL A UNE VRAIE TÊTE DE CLOU	BATZ OU BRÉHAT	EMBOBINER
ENVOÛTANT			IMPÔT		
DÉCOR DE PARTERRE			MINCE ET ELANCÉ		
PRENDRA LE CHEMIN	ÉCRIT UN TEXTE			IL DOIT SE BAISSER PAR DISCRETION	
	S'OPÈRE AU TOUR-NEVIS				
ABRÉVIATION SUR PLI					FILET DE CAMPAGNE
FATIGUÉ					INDIEN DE L'UTAH
DERNIÈRE DE LA GAMME					
DEVISE JAPONAISE					
		ENTRE VICOMTE ET CHEVALIER	AGRÉABLE ET CHARMANT	BELLE-HÉLÈNE, PARFOIS	PARCOURU DANS LA REVUE
			AMAS DE GLACE		ANCIENNE NOTE
REMIS À UNE AUTRE PLACE				COURS À SEC	
BON VIN				GRAND FRÈRE	
		RECOMMANDER À VIVRE			
HARMONISER L'ENSEMBLE					
VIEUX					
		TYPE D'ÉTOILE, TOUTE PETITE			
LE PREMIER À ÊTRE ÉCLAIRÉ			ELLES FORMENT LE TROUSSEAU		




SUDOKU

5	9						8	3
			3	6	1			
1		4	9		8	6		7
	4	7	2	1	3	9	6	
		1		7		2		
9				4				8
	7						9	
4		9				8		1
3		8	7	9	6	5		2

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

AGUICHANT	BOURG	CAVALIER	CHALE	CLASSEUR	DERBY	DIACRE	ETRE	FLORILEGE			
FUSAIN	GLOUGLOU	GRANULE	GRIMPE	HARPISTE	ILET	MEGA	MESSIRE	NAOS			
PALEFROI	PLAISIR	PLURIEL	RASOIR	SAXOPHONE	SUCRIER	VAMP	YOURTE				
R	A	E	B	E	E	P	M	I	R	G	S
U	I	G	O	H	L	R	M	E	G	A	C
E	O	E	U	U	A	U	I	A	X	A	R
S	R	L	R	I	H	R	N	O	V	I	Y
S	F	I	G	C	C	I	P	A	S	B	O
A	E	R	S	U	A	H	L	I	R	A	U
L	L	O	S	S	O	I	A	E	S	G	R
C	A	L	U	N	E	L	D	N	T	T	T
N	P	F	E	R	P	M	G	E	T	R	E

DE LONDRES À JÉRUSALEM

Voyage au cœur de l'apartheid sioniste

En 1999, Akli Ourad, ingénieur en économie routière basé à Birmingham, est mandaté par la Banque mondiale pour une mission singulière, celle d'assister l'Autorité palestinienne dans la gestion du réseau routier de Cisjordanie, dans le cadre des accords d'Oslo. Ce qui devait être un simple séjour professionnel s'est transformé en une plongée brutale dans la réalité de l'occupation.

Samy Terki

De cette expérience marquante est né «De Londres à Jérusalem, Terreur promise», un récit percutant publié par Casbah Éditions. Un livre à la croisée du témoignage et de l'enquête, où l'auteur décrit avec précision l'engrenage d'un système colonial verrouillé par la violence et la surveillance. Dès l'aéroport de Heathrow (Londres), les premiers signaux d'une hostilité institutionnelle se manifestent. En dépit de son passeport britannique, Akli Ourad est soumis à des contrôles approfondis. Son nom, son lieu de naissance (Tizi-Ouzou, en Algérie), et surtout sa destination suffisent à éveiller la suspicion. L'ombre du soupçon plane sur lui : aux yeux des autorités, un ingénieur algérien se rendant en Palestine occupée pourrait bien être un espion. L'interrogatoire est minutieux, intrusif. Il faudra prouver patte blanche avant d'embarquer sur un vol d'El Al, la compagnie israélienne connue pour ses procédures de sécurité parmi les plus drastiques au monde. L'arrivée à l'aéroport Ben Gourion de Tel-Aviv ne fait que renforcer la pression. Pendant 3 heures, Ourad est interrogé par les agents du Shin Bet, le service de sécurité intérieure sioniste. Questions en rafale, fouille approfondie, regard scrutateur des officiers. Ce n'est qu'après ce passage obligé qu'il est autorisé à poser le pied en Palestine occupée. Dès les premiers kilomètres, le contraste est saisissant. Tel-Aviv et Jaffa affichent leurs buildings ultramodernes, leurs avenues rutilantes. Mais plus Ourad s'enfonce vers Naplouse, Ramal-



lah ou Jérusalem, plus la réalité brutale du système colonial s'impose. Des dizaines de checkpoints jalonnent le territoire, réduisant la liberté de mouvement des Palestiniens à une série d'épreuves quotidiennes. Chaque barrage est une forteresse, surmontée de miradors et de mitrailleuses braquées sur les passants. Les colonies israéliennes, elles, surgissent à perte de vue. Accrochées aux collines, encerclant les villes palestiniennes, elles se multiplient en une prolifération méthodique. Des myriades d'implantations qui transforment la Cisjordanie en une mosaïque de zones sous

contrôle militaire. Partout, la même logique : morceler, fragmenter, étouffer la population autochtone. Lorsqu'Ourad atteint Naplouse, il découvre une ville sous pression permanente. L'armée israélienne y impose un régime d'occupation implacable. Les incursions militaires sont fréquentes, les arrestations arbitraires se comptent par dizaines. Une nuit, alors qu'il dort dans un hôtel, la ville est bombardée. Une alarme retentit, brisant le silence nocturne. Pris de panique, les clients se ruent vers l'abri anti-bombes. Les murs tremblent sous l'impact des explosions, le sol vibre sous les frappes

aériennes. L'ingénieur raconte la peur viscérale qui s'empare de lui : «La tremblote m'avait envahi des pieds à la tête, tant la situation était surréaliste». Une demi-heure d'attente sous les détonations, à se demander si le prochain missile frappera leur immeuble. À Jérusalem, le contrôle israélien se manifeste dans chaque détail. L'accès au parvis de la mosquée Al-Aqsa, troisième lieu saint de l'islam, est filtré par des soldats israéliens. L'un d'eux l'arrête et, dans un arabe maîtrisé, lui ordonne de réciter la Fatiha, la première sourate du Coran. Un test religieux absurde, mais révélateur de la

logique de domination qui s'exerce sur la ville. Ourad prend la mesure d'un apartheid qui ne dit pas son nom. Une ségrégation omniprésente, des humiliations systématiques, une surveillance de chaque instant. Son livre est un cri d'alerte. «Ma virée en Palestine occupée, dominée, martyrisée, écrasée m'a plongé au cœur d'un système infamant, dégradant et humiliant», écrit-il. Dans «De Londres à Jérusalem, Terreur promise», Akli Ourad livre un témoignage d'une rare intensité. Il ne s'agit pas d'un simple récit de voyage, mais d'un document qui dissèque, avec rigueur et indignation, les rouages d'un système colonial qui s'aggrave sous nos yeux. Un livre essentiel pour comprendre ce que vivent, au quotidien, les Palestiniens sous occupation. Aujourd'hui, alors qu'Israël mène une campagne d'extermination à Gaza, ce témoignage résonne avec une actualité brûlante. Il met en lumière un apartheid plus féroce encore que celui qu'a connu l'Afrique du Sud. Une oppression soutenue par des puissances occidentales qui pratiquent la politique du «deux poids, deux mesures», au prix de milliers de vies palestiniennes. Akli Ourad, né en 1962 en Kabylie, formé à l'École nationale des travaux publics d'Alger avant d'obtenir un master à l'université de Birmingham, n'était pas prédestiné à devenir écrivain. Mais face à l'horreur qu'il a vécue, se taire aurait été une trahison. Avec ce livre, il rejoint la longue lignée de ceux qui refusent l'amnésie et l'indifférence. Un récit nécessaire. Un devoir de mémoire.

S. T.

AKLI OURAD À L'EXPRESS :

Le quotidien palestinien est rythmé «par la peur et la répression»

Propos recueillis par Samy Terki

L'EXPRESS : VOTRE LIVRE MET EN LUMIÈRE UN APARTHEID SIONISTE QUE VOUS QUALIFIEZ DE PLUS FÉROCE QUE CELUI DE L'AFRIQUE DU SUD. QUELS ÉLÉMENTS VOUS ONT FRAPPÉ AU POINT DE FAIRE CETTE COMPARAISON ?

AKLI OURAD : Depuis des années, de nombreuses organisations internationales, dont Human Rights Watch, ainsi que des ONG israéliennes comme B'Tselem et Yesh Din, documentent la réalité d'un régime d'apartheid en Israël et dans les territoires qu'il contrôle. Deux systèmes coexistent sur un même espace : une démocratie incomplète pour les citoyens juifs, où les Palestiniens d'Israël sont des citoyens de seconde zone, et un régime d'occupation militaire implacable en Cisjordanie et à Gaza, où des colons ultra-militarisés jouissent de droits exclusifs tandis que la population autochtone subit répression et dépossession. Ce qui distingue cet apartheid de celui de l'Afrique du Sud, c'est son intensité et sa dynamique expansionniste. Alors que les Afrikaners n'avaient pas recours à l'importation massive de colons pour modifier l'équilibre démographique, l'entité sioniste favorise acti-

vement l'installation de centaines de milliers de juifs étrangers dans les colonies illégales. Parallèlement, il mène une politique systématique de déplacements forcés, de démolitions de maisons et d'ingénierie démographique visant à réduire la présence palestinienne. L'omniprésence militaire, la surveillance de masse et l'usage de la force létale contre les civils renforcent ce système d'oppression. Là où l'Afrique du Sud de l'apartheid se contentait de maintenir une hiérarchie raciale stricte, l'entité sioniste va plus loin en mettant en œuvre une politique assumée de domination et d'expulsion, qui s'apparente à un nettoyage ethnique progressif.

VOUS ÉVOQUEZ L'OMNIPRÉSENCE DU CONTRÔLE ET DE L'HUMILIATION QUOTIDIENNE IMPOSÉE AUX PALESTINIENS. QU'EST-CE QUI VOUS A LE PLUS MARQUÉ DANS CE SYSTÈME DE SURVEILLANCE ?

Ce qui frappe d'abord en Palestine occupée, c'est la surveillance de chaque instant. Caméras, drones, checkpoints : un quadrillage total du territoire qui entrave les déplacements et instille une peur diffuse. Les centaines de points de contrôle disséminés stratégiquement ne sont pas de simples postes militaires, ils sont une mécanique de domination,

ralentissant ou empêchant l'accès au travail, aux soins, à l'éducation. Toute contestation, même silencieuse, expose à l'humiliation, parfois à l'arbitraire carcéral. À Al-Ram, près du siège de la Banque mondiale, le professeur Mahmoud en a fait l'amère expérience. Ce matin-là, il voulait simplement traverser. Face à lui, des soldats armés, indifférents. Il a attendu longtemps, scruté, fouillé, retenu. Son crime ? Exister du mauvais côté du mur.

VOUS AVEZ VÉCU CETTE EXPÉRIENCE IL Y A PLUS DE VINGT ANS. PENSEZ-VOUS QUE LA SITUATION EN PALESTINE A EMPIRÉ DEPUIS ?

Depuis mon passage en Cisjordanie, la situation a basculé dans une spirale encore plus brutale. Les colonies, qui comptaient 300 000 colons à l'époque, en abritent aujourd'hui plus de 800 000, grignotant toujours plus de terres palestiniennes. À mesure que les bulldozers avancent, les maisons palestiniennes tombent, leurs habitants chassés. La violence s'est intensifiée. Les attaques de colons, souvent sous protection militaire, se multiplient. Raids nocturnes, arrestations arbitraires, assauts meurtriers, le quotidien palestinien est rythmé par la peur et la répression. Et puis, il

y a le mur. Ce «mur de la honte», voulu par Ariel Sharon, enferme la Cisjordanie dans une prison à ciel ouvert, plus vaste encore que celle de Gaza. Plus qu'une barrière, une cicatrice sur la terre occupée.

APRÈS «DE LONDRES À JÉRUSALEM, TERREUR PROMISE», AVEZ-VOUS D'AUTRES PROJETS D'ÉCRITURE NOTAMMENT SUR LA PALESTINE OU D'AUTRES SUJETS QUI VOUS TIENNENT À CŒUR ?

Mon prochain livre portera sur l'apartheid israélien. Car ce n'est ni la dénonciation du nettoyage ethnique, ni celle du colonialisme ou du génocide qui contraindra l'entité sioniste à respecter le droit international. Seule la reconnaissance officielle de ce régime comme un apartheid par les Nations unies, suivie de sanctions économiques et d'un embargo sur les armes, pourra l'y obliger.

C'est ainsi que le régime sud-africain a fini par plier dans les années 70, sous la pression internationale, ouvrant la voie à Mandela en 1994. Il en sera de même pour Israël, le jour où le monde reconnaîtra enfin la nature raciste de ce régime forgé dans les logiques coloniales du XIX^e siècle. Gaza n'a fait que révéler l'ultime visage de cette impunité.

S. T.

16



● Alger 29°
● Ouargla 30°
● Oran 29°
● Constantine 30°

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
06:12	13:02	15:55	18:17	19:42

ALLOCATION TOURISTIQUE

L'AÉROPORT D'ALGER FAIT UNE IMPORTANTE ANNONCE

La société de gestion des services et infrastructures aéroportuaires d'Alger, SGSIA, a annoncé, hier, l'ouverture prochaine de bureaux de change à l'aéroport international d'Alger. « La SGSIA annonce à ses chers voyageurs l'ouverture

prochaine des bureaux de change de la Banque d'Algérie, qui auront pour mission de délivrer l'allocation touristique pour les citoyens algériens souhaitant voyager à l'étranger », est-il indiqué dans un communiqué diffusé par la

société. La société de gestion de l'aéroport d'Alger a précisé que ces bureaux de change sont « situés au niveau de la salle d'embarquement du terminal Ouest - zone réservée - et de la salle d'embarquement du terminal 1 - hall 2 ».

UNITÉ DE TRAITEMENT PRIMAIRE DE LA MINE DE FER DE GARA DJEBILET

« AVANCEMENT NOTABLE » DES TRAVAUX

Les travaux de réalisation de l'unité de traitement primaire de la mine de fer de Gara Djebilet (wilaya de Tindouf) enregistrent un « avancement notable ». L'avancement des travaux de réalisation de l'unité de traitement primaire de la mine de fer de Gara Djebilet est estimé à 20 %, a précisé le directeur du secteur, Mustapha Benabdelkader, signalant que le premier lot d'équipements de cette infrastructure est actuellement au stade des procédures douanières au niveau du port d'Oran. Concernant le raccordement de l'unité et de la base de vie au réseau électrique depuis la localité de Gara Djebilet, située à 25 km, le même responsable a fait savoir que les travaux sont réalisés à 40 %. Et d'ajouter que l'opération d'alimentation en eau de l'unité, pilotée par la direction locale de l'hydraulique et portant sur la réalisation de 44 km de canalisations pour le transfert des eaux à partir des forages à travers la région, a atteint un taux d'avancement de 30 %. Plus de 425.000 tonnes de minerai de fer extraites de la mine de Gara Djebilet ont été stockées avant d'être transportées vers l'unité de traitement primaire, dont la réception est prévue dans quelques mois.

ÉDUCATION NATIONALE
LE VOLUME HORAIRE
HEBDOMADAIRE VA
BAISSER POUR LES
TROIS CYCLES

Le ministre de l'Éducation a déclaré, samedi, que le volume horaire hebdomadaire pour les trois cycles de l'éducation sera en baisse au titre de l'année scolaire prochaine (2025-2026). Ainsi, le volume horaire hebdomadaire des établissements du primaire va passer de 27 à 24 heures. Dans le cycle moyen, le volume horaire qui est actuellement de 22 heures hebdomadaires sera ramené à 20 heures. Quant au cycle secondaire, la semaine de cours sera de 16 heures, au lieu des 18 heures actuelles. En matière d'infrastructures et pour permettre une meilleure application du nouveau statut, le ministre de l'Éducation a suggéré à ses cadres, surtout à ceux évoluant dans l'administration locale, de faire le plus minutieusement possible l'inventaire de leurs besoins en matière d'infrastructures, pour permettre au département d'y répondre dans les temps et de faire tout son possible pour réceptionner dans les délais les nouveaux établissements scolaires.

B.B.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // LUNDI 3 FEVRIER 2025 // N°1003 // PRIX 20 DA

Alger abrite le 1^{er} Congrès international du patient atteint de cancer

L'Algérie abrite, les 4 et 5 février, le 1^{er} Congrès international du patient atteint de cancer, et ce, à l'occasion de la célébration de la journée mondiale contre cette maladie, sous le thème "la voix du patient", a-t-on appris, dimanche, auprès des organisateurs.

Lors d'une conférence de presse, le président de l'Observatoire national de la Société civile (ONSC), M. Nouredine Benbrahem, a estimé que ce Congrès organisé sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, "se veut une opportunité pour mettre en lumière les réalisations et les politiques de l'Algérie en matière de prise en charge du patient, ainsi qu'une plateforme unique pour transmettre sa voix et partager son expérience, ses besoins et ses points d'intérêt". Il tend également à "encourager l'échange des vues entre les concernés par le cancer, à savoir les spécialistes en soins médicaux, les associations et les décideurs, en vue de construire des parcours de soins centrés sur le patient",



selon M. Benbrahem. S'agissant du Réseau africain de lutte contre le cancer dont l'annonce officielle de sa création est prévue lors de ce congrès qui verra la participation de pas moins de 14 pays africains, le président

de l'ONSC a souligné que le Réseau "contribuera au renforcement de la coopération régionale, à la fourniture des ressources et à l'échange d'expertises afin d'améliorer la prise en charge des patients, en sus

du renforcement du rôle de la société civile dans ce domaine". De son côté, la présidente de la Fédération nationale de lutte contre le cancer, Mme Hamida Kettab a précisé que ce congrès, organisé en coordination avec le ministère de la Santé et l'ONSC, regroupera tous les intervenants, notamment des médecins et des représentants de la société civile, en vue de placer le patient au cœur de tous les plans nationaux visant à prévenir et à lutter contre cette maladie. Par ailleurs, Mme Kettab s'est félicitée des étapes franchies par l'Algérie dans ce domaine, mettant en avant l'importance d'associer "le patient atteint de cancer" à toutes les stratégies nationales visant une meilleure prise en charge psychomédicale des patients.

DÉLÉGATION DU MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE À ANNABA
TRAITEMENT DE PLUS DE 97 % DES REQUÊTES EN 2024

Plus de 97 % des requêtes et des préoccupations reçues en 2024 par la délégation d'Annaba de la médiation de la République ont été prises en charge et traitées. Le délégué du médiateur de la République à Annaba, Amine Meslem, a précisé, au cours d'une conférence de presse au siège de la délégation, consacrée au bilan des activités de cette instance durant l'année 2024, que "dans le cadre des réunions de coordination avec les représentants des différents services administratifs

et du conseil de l'exécutif local, la délégation a traité la plupart des 2.510 requêtes reçues". Les requêtes et les préoccupations exprimées sont principalement liées, selon M. Meslem, au foncier constructible, à l'assainissement du foncier agricole, aux permis de construire et à la régularisation des constructions achevées, ainsi qu'à d'autres questions en lien avec la prévention des accidents de la circulation et à la remise en état du réseau d'éclairage public. Selon le délégué du

médiateur de la République, "le niveau de prise en charge des préoccupations des citoyens et de différentes autres structures est appelé à s'améliorer à la faveur de l'adoption du système de numérisation dans la réception et le traitement des requêtes". Il a également ajouté, à ce propos, qu'un total de 115 doléances ont été reçues à travers le portail électronique de la délégation au cours de l'année écoulée (2024).

APS

AMOURA SIGNE SON 9^E BUT EN BUNDESLIGA

L'international algérien de Wolfsburg, Mohamed Amine Amoura, a signé son 9^e but en championnat d'Allemagne, lors du match nul décroché hier, sur le terrain de l'Eintracht Francfort (1-1). Aligné d'entrée, Amoura a ouvert le score en début de la seconde période (50e), avant que les locaux n'égalisent en fin de match par le Turc Can Yilmaz Uzun (81e). Amoura a cédé sa place à la 85e minute. En janvier dernier, le natif de Jijel

s'est distingué en marquant trois buts, dont un doublé lors de la défaite concédée en déplacement face à l'ogre le Bayern Munich (3-2), à l'occasion de la 18e journée. Amoura (24 ans), qui compte 6 passes décisives, remonte à la 8^e place au classement des buteurs, en compagnie de l'international allemand Wirtz (Bayer Leverkusen) et du Guinéen Guirassy (Borussia Dortmund), avec 9 buts chacun. À l'issue de ce résultat,

Wolfsburg rejoint Dortmund à la 10^e place, avec 29 points. Amoura (24 ans) s'était engagé avec Wolfsburg durant l'intersaison pour un contrat de cinq saisons en provenance du club belge l'Union Saint-Gilloise contre un chèque de 17 millions d'euros. Il y aura passé ainsi qu'une seule saison en Belgique, lui qui avait entamé sa carrière en Europe sous les couleurs du FC Lugano en Suisse (2021-2023).

MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ NATIONALE RÉSIDANT À GAZA

MISE EN PLACE DE POINTS DE CONTACT ET DE LIGNES TÉLÉPHONIQUES

L'ambassade d'Algérie au Caire, en Égypte, a annoncé hier la mise en place de points de contact et de lignes téléphoniques et électroniques au profit des membres de la communauté nationale résidant dans la bande de Gaza. Selon le communiqué de l'ambassade, cette mesure a été prise pour inscrire ceux qui souhaitent être inscrits sur la liste d'évacuation, après la signature de l'accord de cessez-le-feu et le retour d'un calme relatif dans la bande de Gaza.

LES LIGNES DE COMMUNICATION SONT LES SUIVANTES :

* Ligne fixe verte n° :

0800 736 2948

* Ligne verte mobile n° :

01505940315

- Courriel : amb-caire@mae.dz

- Numéro de téléphone :

002027368527

- Fax : 00 20 27 36 41 58 -

00 20 27 36 66 59.

L'ambassade a indiqué que ces lignes seront disponibles de 9 h 00 à 17 h 00.

